



**RAPPORT SUR LA CONTRIBUTION DES  
ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE (OSC) A  
LA GOUVERNANCE SECURITAIRE DANS LE  
LIPTAKO-GOURMA  
(BURKINA FASO, MALI ET NIGER)**



**Cité SOCOGIB Ouaga 2000, Villa N°157**

09 BP 753 Ouagadougou 09, Burkina Faso.  
Téléphone : +226 25505443. E-mail : [infocidoc@yahoo.fr](mailto:infocidoc@yahoo.fr) – [infocidoc@centrecitoyen.org](mailto:infocidoc@centrecitoyen.org)  
Récepissé N°00000527501 du 26 Mars 2019 - IFU N° 00073032Y  
Site web: [www.centrecitoyen.org](http://www.centrecitoyen.org)

**Juillet 2023**

Les déclarations et analyses exprimées dans ce document sont celles du Centre d'information et de documentation citoyennes (Cidoc). Elles ne représentent pas la position ou la politique du National Endowment for Democracy (NED). Le contenu est sous la responsabilité du Cidoc et ne reflète pas nécessairement les opinions du NED.

# Table des matières

Sigles et abréviations .....	4
Liste des images, graphiques et tableaux .....	6
<b>Résumé exécutif .....</b>	<b>7</b>
<b>I. Introduction .....</b>	<b>14</b>
<b>II. Objectifs de l'étude .....</b>	<b>18</b>
<b>III. Démarche méthodologique .....</b>	<b>18</b>
A. Collecte des données .....	19
B. Analyse des données .....	23
<b>IV. Résultats de l'étude .....</b>	<b>24</b>
A. Aperçu du cadre normatif et institutionnel d'intervention des OSC dans la gouvernance sécuritaire.....	25
B. Acteurs ciblés par la collecte des données .....	33
C. Contributions des organisations de la société civile à la gouvernance sécuritaire.....	34
1. <i>Elaboration des normes sécuritaires</i> .....	35
2. <i>Production de la sécurité</i> .....	37
3. <i>Renforcement de capacités</i> .....	39
4. <i>Contrôle / surveillance citoyen(ne)</i> .....	42
D. Appui des autorités étatiques aux OSC en matière de gouvernance sécuritaire .....	45
E. Réseaux ou plateformes sur la gouvernance sécuritaire.....	48
F. Défis à la participation effective des OSC à la gouvernance sécuritaire .....	52
1. <i>Défis liés aux institutions étatiques de sécurité</i> .....	52
2. <i>Défis liés aux organisations de la société civile</i> .....	53
3. <i>Défis au sein des communautés</i> .....	53

G.	Recommandations des OSC pour leur meilleure participation à la gouvernance sécuritaire.....	54
<b>V.</b>	<b>Conclusion et Recommandations.....</b>	<b>56</b>
	Brève bibliographie .....	63
	<b>ANNEXES.....</b>	<b>65</b>
	Annexe 1 : Aperçu de la contribution du Cidoc en matière de gouvernance sécuritaire .....	65
	Annexe 2 : Aperçu des contributions des OSC enquêtées dans le Liptako-Gourma (Burkina Faso, Mali et Niger).....	77

## Sigles et abréviations

AC-RSS	Alliance citoyenne pour la réforme du secteur de la sécurité
AFD	Agence française de développement
ALPC	Armes légères et de petit calibre
CADHP	Commission africaine des droits de l’homme et des peuples
CCS	Comités consultatifs de sécurité
Cidoc	Centre d’information et de documentation citoyennes
CLCD	Comités locaux de concertation et de dialogue
CNCCAI	Commission Nationale pour la Collecte et le Contrôle des Armes Illicites
CNDH	Commission nationale des droits humains
CNES	Centre national d’études stratégiques
CNESS	Centre national d’études stratégiques et de sécurité
CNRSS	Conseil national pour la Réforme du Secteur de Sécurité
CRSS	Commissariat à la Réforme du Secteur de la sécurité
DCAF	Centre de Genève pour la gouvernance du secteur de la sécurité
DGNP	Direction générale de la police nationale
DNAPES	Direction Nationale de l’Administration Pénitentiaire et de l’Éducation Surveillée
CNAP	Centre national d’alerte précoce
E EI	Engins explosifs improvisés
FAN	Forces armées nationales
FSI	Forces de sécurité intérieure
G/RSS	Gouvernance et réforme du secteur de la sécurité
HACP	Haute autorité à la consolidation de la paix
IGSS	Inspection générale des services de sécurité
MAEP	Mécanisme africain d’évaluation par les pairs
MATDS	Ministère de l’administration territoriale, de la décentralisation et de la sécurité
MDNAC	Ministère de la défense nationale et des anciens combattants

NED	National Endowment for Democracy
OSC	Organisations de la société civile
PNPLEVT	Politique nationale de la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme
PSN	Politique de sécurité nationale
SCLS	Structures communautaires locales de sécurité
SP/CIMDH	Secrétariat permanent du comité interministériel des droits humains
SNPREV	Stratégie nationale de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent
SNSI	Stratégie nationale de sécurité intérieure
SNSP	Stratégie nationale de sécurité de proximité
USAID	Agence des Etats-Unis pour le développement international

## Liste des images, graphiques et tableaux

<b>Images</b>	
Image 1	Carte de la zone du Liptako-Gourma
Image 2	Schéma d'interaction des OSC avec des institutions étatiques ou non-étatiques exécutant la mission de sécurité intérieure au Niger
Image 3	Pourcentage des formulaires renseignés des organisations de la société civile par pays
<b>Graphiques</b>	
Graphique 1	Pourcentage des formulaires renseignés des OSC par pays
Graphique 2	Taux de participation des OSC aux normes sécuritaires
Graphique 3	Taux de participation des OSC à la production de la sécurité
Graphique 4	Taux de participation des OSC aux renforcements de capacités
Graphique 5	Taux de participation des OSC au contrôle citoyen
Graphique 6	Représentation de l'appui financier de l'Etat aux OSC en matière sécuritaire
<b>Tableaux</b>	
Tableau 1	Synthèse des contributions en matière d'élaboration des normes et politiques sécuritaires
Tableau 2	Synthèse des contributions en matière de production de la sécurité
Tableau 3	Synthèse des contributions en matière de renforcement de capacités
Tableau 4	Synthèse des contributions en matière de contrôle citoyen
Tableau 5	Réseaux ou plateformes sur la gouvernance sécuritaire au niveau national

## Résumé exécutif

Dans un environnement du Liptako-Gourma en pleine mutation, où les approches de luttes antiterroristes tendent à se militariser, et où les alliances stratégiques se redessinent sur fond de renouveau patriotique, il est intéressant d'explorer les options et marges disponibles pour une participation effective des organisations de la société civile (OSC) à la gestion de la persistante crise sécuritaire. Mais avant, dans une optique de capitalisation, il semble impérieux de prendre le recul nécessaire pour identifier et mettre les acquis enregistrés par des OSC en face du potentiel réel et des opportunités (manquées) à influencer positivement sur le secteur de la sécurité.

En effet, s'il est vrai que la participation individuelle et collective des populations à la production de la sécurité dans la zone du Liptako-Gourma n'est pas nouvelle ; il n'en est pas moins que l'environnement socioéconomique et politique a substantiellement changé et ne cesse d'évoluer, avec des implications considérables sur les modalités, les types et les motivations de cette participation. Toutefois, en observant le chemin parcouru – allant d'une approche de la « sécurité comme affaire de tous » dans les sociétés précoloniales africaines, vers celle de la « sécurité centrée sur les gens » avec l'émergence de la notion de « sécurité humaine », en passant par celle de la « sécurité centrée sur l'Etat » comme corolaire majeur de l'implantation du système étatique européen en Afrique postcoloniale –, l'on ne peut que se rendre à l'évidence de l'indispensabilité des populations comme composante majeure du secteur de la sécurité. Dès lors, capitaliser systématiquement leur apport multiforme notamment fourni à travers des OSC, pour une gouvernance sécuritaire de meilleure qualité, devient une impérieuse nécessité tant pour les acteurs étatiques que ceux non-étatiques, les OSC comprises. Tel est le postulat sur lequel se fonde l'étude dont les résultats sont rapportés dans le présent document.

Cette étude s'inscrit dans le cadre du projet intitulé « *Renforcement de la participation citoyenne à la gouvernance du secteur de la sécurité dans la zone du Liptako-Gourma (Burkina Faso, Mali et Niger)* », que le Centre d'information et de documentation citoyennes (Cidoc) met en œuvre avec l'appui financier du National Endowment for Democracy (NED). Planifié pour deux ans (2022-2024), cette intervention vise à renforcer les capacités des OSC de la zone du Liptako-Gourma pour une participation plus active et plus effective aux processus de gouvernance sécuritaire dans les trois pays susmentionnés. Il entend également favoriser une meilleure capitalisation de l'apport des OSC

pour la réussite des processus de réforme du secteur de la sécurité engagés par les Etats de cette zone.

Ainsi, cette étude sur '*la contribution des OSC à la gouvernance sécuritaire au Liptako-Gourma (Burkina Faso, Mali et Niger)*' a pour la finalité de mettre en lumière l'apport des OSC aux efforts des gouvernements pour une meilleure gouvernance du secteur de la sécurité (GSS), particulièrement dans le contexte des réformes du secteur de la sécurité (RSS) engagées dans les pays du Liptako-Gourma. Elle visait, en outre, à répertorier les limites et défis auxquels les OSC sont généralement confrontées dans leurs initiatives en matière de G/RSS, dans le but d'impulser et faciliter des réflexions autour des pistes de solutions. Pour sa réalisation, le Cidoc a adopté une démarche méthodologique classique, impliquant l'analyse des données principalement qualitatives, collectées à travers une **revue documentaire** (textes juridiques, doctrine, manuels de formation, rapports, etc.) et une **enquête** auprès de 49 OSC dont 20 basées au Niger, 16 au Burkina Faso et 13 au Mali.

### **Situation de la contribution des OSC**

La revue analytique des sources documentaires a permis d'établir un **cadre conceptuel** de la participation des OSC à la gouvernance sécuritaire, articulé autour de quatre principaux axes ou domaines d'intervention : **Elaboration des normes et politiques, Production de la sécurité, Renforcement de capacités et Contrôle/surveillance citoyen(ne)**. L'intervention dans chacun de ces domaines fait l'objet d'une réglementation, fondée sur un cadre normatif et institutionnel constitué des instruments juridiques et politiques internationaux, régionaux et nationaux. De l'enquête visant à collecter les informations relatives aux actions menées par ces OSC entre janvier 2020 et décembre 2022, dans chacun des grands axes d'intervention susmentionnés, il est globalement ressorti que :

- les OSC enquêtées ont *mené en moyenne une action par domaine*, ce qui signifie qu'elles ont au moins une connaissance générale de ces différents domaines intervention ;
- les OSC enquêtées, particulièrement celles basées au Mali (100%), interviennent plus dans les domaines de la *production de la sécurité* et du *renforcement de capacités*. Leur contribution à la production de la sécurité (soutien à la production de la sécurité) passe notamment par des activités de dialogues communautaires, de médiation, de sensibilisation, d'assistance judiciaire et juridique et



d'actions d'utilité publique telles que *l'installation de lampadaires et de forages*. En matière de renforcement de capacités, elles mettent en œuvre des activités de formation (95 %) et des conférences avec les différentes parties prenantes de ce secteur ;

- le domaine de l'élaboration de *normes et politiques sécuritaires* semble recevoir le moins d'attention de la part des OSC enquêtées, dont seules 15 sur 49 (soit 30,61%) ont mis en œuvre au moins deux actions chacune. Leur contribution s'est faite soit directement en participant aux échanges en tant que membre des organes consultatifs, soit indirectement à travers des actions de consultation ;
- la contribution à la *surveillance et contrôle citoyen* se fait principalement à travers des activités de veille citoyenne, de monitoring, de plaidoyers, mais également des sondages ou études de perception des populations. Dans certains cas, il s'est agi de la mise en place d'un système de veille citoyenne et de documentation d'incidents sécuritaires, dont les rapports ont servi à des actions de plaidoyer auprès des instances de prise de décision.

En résumé, le domaine *d'élaboration des normes et politiques publiques de sécurité* a le plus petit taux de contribution des OSC (basé essentiellement sur le nombre d'activités menées), par rapport aux trois autres domaines où les taux sont respectivement de 95,91% (*production de la sécurité*), 91,83% (*renforcement de capacités*) et 79,59% (*surveillance et contrôle citoyen*).

L'étude a également abordé la problématique de collaboration ou partenariats technique et/ou financier entre les OSC et l'Etat, mais aussi celle de la synergie d'actions entre OSC à travers des plateformes et réseaux. Il est ressorti de l'analyse des données qu'il existe des collaborations entre les différents acteurs du secteur de la sécurité dans les trois pays concernés, y compris de l'appui financier de la part des Etats. C'est le cas du Mali où une organisation (sur les 49, soit 2%) confirme avoir bénéficié d'un appui financier de la part de l'Etat malien. De manière générale, pour effectivement mettre en œuvre leurs activités, les OSC dépendent des partenaires techniques et financiers étrangers, telles que les ONG. S'agissant de la question de synergie d'actions entre OSC, et avec les acteurs étatiques, l'étude confirme qu'il existe des réseaux et plateformes de discussion, de concertation et de décision autour de la gouvernance sécuritaire : il en existe 04 au Burkina Faso, 07 au Mali, et 08 au Niger. Au niveau sous-régional (Liptako-Gourma), l'étude n'a malheureusement pas relevé de réseaux ou plateformes, même s'il y a 'Coalition citoyenne pour le Sahel', un réseau

informel regroupant une trentaine d'OSC ouest-africaines. Il convient de noter que certaines de ces plateformes et réseaux sont informels, pendant que d'autres sont mis en place par des textes législatifs ou réglementaires. Enfin, les organisations enquêtées ont identifié plusieurs défis et obstacles auxquels elles font face dans leurs interventions. Il s'agit tant de défis liés entre autres à l'organisation institutionnelle, à la mobilisation des ressources par les OSC elles-mêmes, à l'accès aux données sécuritaires, et à la faible communication des institutions étatiques. C'est principalement sur base de ces défis que des recommandations ont été formulées par les OSC enquêtées ; elles oscillent principalement autour de l'appui financier et du réseautage.

En définitive, l'étude a pu confirmer l'hypothèse selon laquelle la gouvernance sécuritaire ne peut être « bonne » que lorsque la participation citoyenne est effective à travers notamment une intervention des OSC dans au moins les quatre domaines d'intervention (susmentionnés), articulée autour de la synergie d'actions dans des plateformes/réseaux dynamiques et appuyée par des partenariats techniques et financiers pertinents. Malgré les efforts vers cet idéal de bonne gouvernance sécuritaire, les défis auxquels les pays de la zone du Liptako-Gourma font face restent énormes mais surmontables si les apports de chacun des acteurs du secteur de la sécurité sont capitalisés à leur juste valeur.

## **Recommandations**

Face à des défis persistants, et au regard de la dégradation de la situation sécuritaire nonobstant les actions des différents acteurs sur les questions sécuritaires, il est impérieux de redéfinir les stratégies pour mieux matérialiser le changement de paradigme qu'impose l'idéal de la bonne gouvernance découlant notamment de l'adoption d'une approche à « la sécurité centrée sur les gens » par les trois pays. Cela requiert notamment de conjuguer les efforts pour une meilleure capitalisation des apports des « gens » dans le secteur de la sécurité, qui passent par les interventions d'OSC. En ce sens, quelques recommandations ont été formulées à l'endroit des deux principaux acteurs de ce secteur, en portant une attention particulière sur l'Etat :

## ➤ **Aux institutions étatiques de sécurité**

- ***Créer et/ou dynamiser les cadres de dialogue et de concertation entre les acteurs étatiques de sécurité, les OSC et les autres parties prenantes du secteur de la sécurité*** : L'analyse a révélé que la plupart des cadres de dialogue et de concertation au niveau des pays sont mis en place lors de l'exécution des projets mais peinent à survivre à ces derniers. Le dysfonctionnement ou non-fonctionnement de ces cadres de concertation, faute de moyens financiers principalement, ralentit l'élan de synergie d'actions entre ces différents acteurs impulsé par ces projets et, dans certains cas, amoindrit carrément la valeur ajoutée des apports des OSC. Pour mieux capitaliser la contribution des OSC, il est impérieux d'envisager des solutions durables qui passent notamment par des cadres permanents de dialogue auxquels des lignes budgétaires seraient consacrées dans les budgets des ministères en charge de la sécurité dans les différents pays. La question de la participation à l'élaboration des normes et politiques sécuritaires devrait être une des priorités dans ces cadres de concertation, au regard du faible taux de contribution constaté par cette étude.
- ***Créer un fonds spécifique destiné à accompagner les OSC travaillant dans le secteur de la sécurité*** : De l'analyse, il ressort le constat d'un faible taux d'appui financier des Etats aux OSC. La majorité des OSC est financée par des partenaires techniques et financiers (PTF) tels que les ONG internationales, dont les thématiques et zones d'intervention sont souvent prédéterminées, de fois sans tenir compte des priorités des Etats. En conséquence, les OSC naviguent d'un projet à un autre souvent au gré des priorités des PTF, avec le risque de répéter les mêmes actions sans une logique de continuité. Il y a donc un manque à gagner que les Etats devraient ne serait-ce que réduire, en disposant d'un fond permettant de capitaliser les acquis enregistrés par les OSC dans le cadre des projets financés par les PTF. Dans une approche holistique, et suivant une démarche progressive, ce fonds (ex. ***Fonds de capitalisation de la contribution d'OSC***) devrait dans un premier temps accompagner la capitalisation des interventions des OSC, en accordant une attention particulière aux domaines où le taux de contribution est suffisamment élevé (ex. la production de la sécurité).

- ***Mettre en place un mécanisme participatif de suivi et d'évaluation des actions des OSC dans le secteur de la sécurité*** : Un tel mécanisme s'inscrirait dans la logique du Cadre de concertation proposé ci-haut, et serait complémentaire au Fonds proposé dans la deuxième recommandation. En effet, la contribution des OSC ne saurait être capitalisée si leurs interventions ne font pas l'objet d'un processus rigoureux de suivi, évaluation, redevabilité et apprentissage (SERA), impliquant tant les OSC et les PTF qui les financent, que les acteurs étatiques qui gèrent le secteur de la sécurité. Ceci permettrait une amélioration progressive des interventions des différents acteurs, mais surtout faciliterait l'harmonisation des compréhensions des besoins réels et attentes légitimes des populations en matière de sécurité, et la définition des objectifs communs pour mieux faire face à la crise multidimensionnelle qui prévaut dans les pays du Liptako-Gourma.
  
- ***Impliquer les jeunes et les femmes dans les prises de décision en matière de sécurité au niveau de l'Autorité de développement intégré des Etats du Liptako-Gourma (ALG)*** : Même si la gouvernance sécuritaire n'est pas au cœur de la mission de cette institution sous-régionale, l'ALG semble avoir le potentiel de porter les préoccupations des citoyens aux gouvernements et servir de tremplin pour la résolution des défis communs en matière de sécurité. Dynamisée, elle opérerait de se focaliser sur l'implication des groupes marginalisés tels que les jeunes et les femmes. En effet, telle que soulignée lors de la réunion virtuelle organisée en avril 2023 par le Cidoc, une implication active de ces groupes marginalisés (femmes et jeunes) dans la prise des décisions au niveau sous-régional contribuerait à résoudre qu'ils manifestent la problématique du désintérêt aux questions de gouvernance sécuritaire qui se constate dans les pays du Liptako-Gourma.

➤ **Aux organisations de la société civile**

- **Travailler à dynamiser les plateformes ou réseaux d'OSC, tant au niveau national que régional, sur la gouvernance et réforme du secteur de la sécuritaire et travailler en synergie pour identifier et lever les défis qui empiètent sur la qualité de leurs interventions** : Ces réseaux devraient être ouverts aux autres acteurs de la société civile, tels que les universitaires et les médias, pour

apporter un regard externe et plus ou moins objectif sur les actions des OSC et leur impact réel sur le secteur de la sécurité, mais aussi dans une perspective de synergie d'action avec eux. En particulier, les OSC devraient explorer les pistes pour mettre à profit la **'Coalition citoyenne pour le Sahel'** – qui regroupe déjà une trentaine d'OSC et qui semble dynamique ne serait-ce qu'en matière de plaidoyer sur le plan régional – dans le but de mieux canaliser leurs énergies dans la mise en œuvre des interventions d'envergure régionale (G5 Sahel et Liptako-Gourma).

- **Privilégier la formalisation des collaborations avec les institutions étatiques de sécurité** à travers notamment des conventions de collaboration sur des questions spécifiques afin de favoriser la mobilisation des acteurs étatiques tels que les FDS lors des interventions dans ce secteur, mais surtout de mieux organiser la documentation et la capitalisation des acquis de ces collaborations.
- **Systématiser, notamment sur le plan spatiotemporel et en synergie avec différents acteurs du secteur de la sécurité, les actions de sensibilisation des communautés et des populations, en particulier les femmes et les jeunes, sur leur rôle en matière de sécurité.** Il s'agirait également de les sensibiliser les populations à renforcer leur collaboration avec les FDS et les autorités étatiques locales, en tant que détenteurs du droit à la sécurité devant exercer une certaine responsabilité pour une pleine jouissance de ce droit. L'intérêt d'une telle systématisation est aussi de s'assurer d'une meilleure inclusion des groupes vulnérables et ceux qui se sentiraient marginalisés du fait notamment de l'absence ou une présence limitée des services de sécurité dans leurs localités.

## I. Introduction

La période allant de 2020 à 2022, qui est couverte par cette étude, a été marquée par une dégradation de la situation sécuritaire dans les pays du Liptako-Gourma, malgré les efforts considérables fournis par les différents gouvernements. Cette zone d'une superficie de 2 751 300 Km<sup>2</sup>, située à cheval sur les frontières communes du Burkina Faso, du Mali et du Niger<sup>1</sup>, est la cible d'activités terroristes depuis près d'une décennie maintenant. Plusieurs initiatives y ont été mises en œuvre, mais toujours sans impact palpable à la satisfaction des gouvernements et des peuples ; ce qui a conduit certains gouvernements à redéfinir les alliances stratégiques sur fond de renouveau patriotique. Toutefois, les besoins réels et les attentes légitimes en matière de sécurité semblent insatisfaits, au regard des défis qui restent énormes sur le terrain.

En effet, les pays de cette zone continuent à faire face à l'extrémisme violent caractérisé par des attaques des groupes armés terroristes (GAT), qui s'imbrique souvent dans des conflits communautaires existants, relatifs notamment au foncier et à la gestion des ressources (exploitation de l'espace et des ressources agro-pastorales d'une part et des richesses du sous-sol de l'autre) ; aux luttes d'influence ou de légitimation locale ; aux hiérarchies sociales ; à des problématiques d'ordre religieux ; et à la communautarisation de la sécurité<sup>2</sup>. Au Burkina Faso, au Mali, comme au Niger, ces attaques<sup>3</sup> ont entraîné des conséquences diverses tant sur le plan de la protection de la population civile, que sur celui de la gouvernance politique aux niveaux national et international.

---

<sup>1</sup> <https://www.liptakogourma.org/zones-dintervention/>

<sup>2</sup> Bagayoko N. *et al.*, 'Analyse des causes profondes violences et conflits communautaires dans l'espace du G5 Sahel' (G5 Sahel et ASSN, mai 2021) : [https://www.g5sahel.org/wp-content/uploads/2021/06/G5S\\_Rapport\\_Conflits-Resume-FR.pdf](https://www.g5sahel.org/wp-content/uploads/2021/06/G5S_Rapport_Conflits-Resume-FR.pdf)

<sup>3</sup> 2020 ayant été l'une des années les plus meurtrières pour les civils, avec près de 2440 morts au Burkina Faso, au Mali et au Niger, selon ACLED : <https://acleddata.com/#/dashboard.%20V>

En matière de gouvernance politique, l'on observe dans cette zone une remise en cause de certains principes qui sous-tendent la gestion de l'Etat contemporain. Le Mali et le Burkina Faso ont été le théâtre de deux coups d'état chacun, respectivement en août 2020 et mai 2021 et en janvier et septembre 2022 portant à la tête des pays le Colonel Assimi Goïta à la présidence du Mali et le Capitaine Ibrahim TRAORE au Burkina Faso. Cette situation de changement anticonstitutionnel de gouvernement a conduit à la suspension de ces deux pays des communautés économiques régionales et à des sanctions contre le Mali<sup>4</sup>. Les répercussions de la crise sécuritaire se font sentir également sur le plan de la coopération régionale et internationale. Au cours de la période concernée, les relations bilatérales entre le Mali et la France ont subi un coup qui a valu le retrait des troupes Barkhane et Takuba du territoire malien. Dans la même veine, les autorités ont décidé du retrait du pays des organes et instances du G5 Sahel, y compris de sa Force conjointe. Au Burkina Faso, la dénonciation de l'accord militaire et le départ de l'armée française de son territoire qui s'en est suivi n'ont pas marqué la fin des relations diplomatiques entre les deux pays<sup>5</sup>. S'agissant du Niger, la crise sécuritaire n'a pas eu un grand impact sur la gouvernance politique et la coopération internationale, malgré qu'il y ait eu des remous par rapport à la gouvernance politique<sup>6</sup> et quelques actions de protestation contre la présence de l'armée française sur le territoire nigérien<sup>7</sup>.

Au gré de ces mutations politiques ayant conduit à faire et à défaire des coopérations bilatérales et multilatérales, les pays ont continué à adopter et mettre en place divers instruments stratégiques et

---

<sup>4</sup> Telle que la fermeture des frontières des États membres de la CEDEAO et la suspension des échanges financiers et commerciaux avec le pays, à l'exception des produits de première nécessité.

<sup>5</sup> <https://www.aib.media/2023/01/23/le-depart-de-larmee-francaise-du-burkina-nest-pas-la-fin-des-relations-diplomatiques-entre-les-deux-pays/>

<sup>6</sup> <https://lesechosduniger.com/2022/01/10/lopposition-politique-et-les-osc-denoncent-des-dysfonctionnements-sur-la-gouvernance-situation-socio-economique-et-securitaire-au-niger/>

<sup>7</sup> <https://libreinfo.net/niger-la-cause-de-la-mort-des-trois-manifestants-lors-du-blocage-dun-convoy-militaire-francais-reste-un-mystere/>

opérationnels dans le cadre des processus de réforme du secteur de la sécurité. En outre, ils n'ont pas cessé d'entreprendre tant bien que mal des actions en synergie. Cependant, les actions des acteurs étatiques à elles seules ne peuvent permettre à ces pays de rester résilients. Les populations, à différents niveaux, en sont les principaux artisans.

En effet, la résilience dont les pays du Liptako-Gourma ne cessent de faire preuve depuis le début de cette crise, est aussi le résultat de l'engagement des organisations de la société civile (OSC) aux côtés – mais aussi en parallèle – des gouvernements. Avec l'intensification de la crise sécuritaire dans le Sahel, les OSC clairement ont pris conscience de leur rôle incontournable dans le secteur de la sécurité, c'est ainsi qu'elles ont renforcé leur intervention avec un large éventail d'actions dans les différents domaines de la sécurité humaine<sup>8</sup>. Par ailleurs, elles semblent avoir compris l'impérieuse nécessité de la synergie d'actions et travail à la matérialiser progressivement pour faire plus et mieux dans la quête d'une paix durable. C'est notamment dans cette optique que des réseaux d'OSC tels que la « Coalition citoyenne pour le Sahel » sont mis en place<sup>9</sup>. Il s'agit d'une « alliance informelle inédite d'une trentaine d'organisations de la société civile ouest-africaine [créée en juillet 2020] ... a pour objectif de s'appuyer sur l'expertise sahélienne pour souligner les limites de l'approche actuelle centrée sur la réponse militaire et de convaincre les gouvernements de la nécessité de développer une vision articulée autour des besoins fondamentaux des populations. »<sup>10</sup> En fait, plusieurs OSC des pays Liptako-Gourma œuvrent quotidiennement pour une meilleure jouissance du droit à la sécurité, à travers des actions dans quatre domaines clés du secteur de la sécurité (Elaboration des normes et politiques, Production de la sécurité, Renforcement de capacités et Surveillance/contrôle citoyen). Malheureusement, les Etats semblent ne pas suffisamment mettre à profit leur apport dans la gestion du secteur de la sécurité.

---

<sup>8</sup> Il s'agit de domaines alimentaire, sanitaire, environnementale, économique, personnelle, communautaire et politique.

<sup>9</sup> <https://www.sahelpeoplescoalition.org/>

<sup>10</sup> <https://www.sahelpeoplescoalition.org/rapport-sahel-ce-qui-doit-changer>



C'est en vue de contribuer à mettre en lumière ces actions des OSC en matière de gouvernance sécuritaire que le Centre d'information et de documentation citoyennes (Cidoc) a élaboré le présent rapport. En le mettant à la disposition notamment des différents acteurs du secteur de la sécurité, il entend contribuer à impulser la capitalisation de la contribution des OSC à une meilleure gouvernance du secteur de la sécurité dans les pays du Liptako-Gourma.

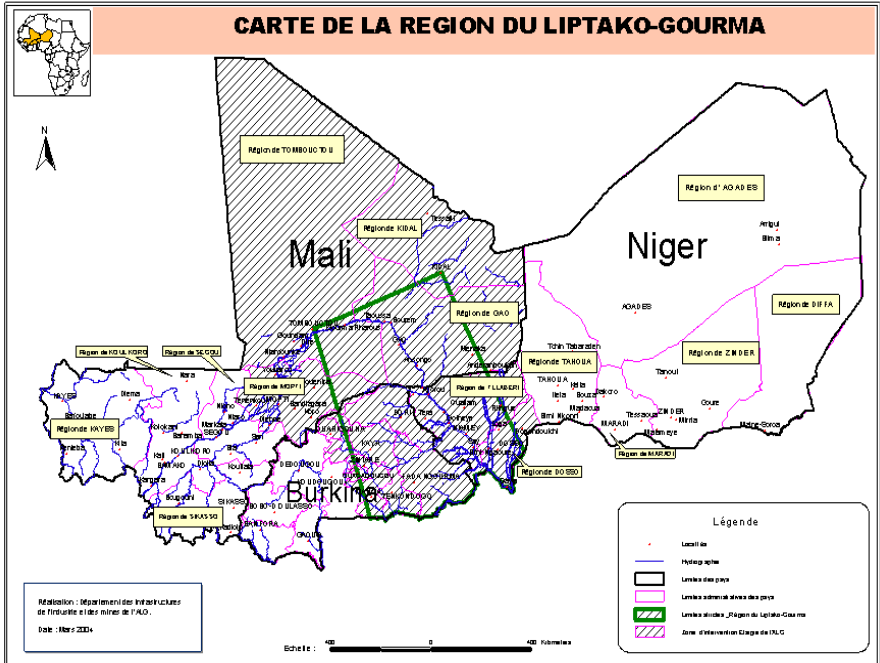


Image 1 : Carte de la zone du Liptako-Gourma (Source : Autorité de développement intégré des Etats du Liptako-Gourma)

Après présentation des objectifs de l'étude, nous aborderons la démarche méthodologique adoptée et les résultats de l'étude. Ces résultats portent sur le cadre normatif et institutionnel d'intervention des OSC en matière de gouvernance sécuritaire, la synthèse de leurs actions, l'appui de l'Etat aux OSC, les réseaux et plateformes existantes et les défis rencontrés par ces organisations.

## **II. Objectifs de l'étude**

Cette étude sur la contribution des OSC dans la gouvernance sécuritaire dans le Liptako-Gourma contribue à l'atteinte de l'objectif stratégique 4 du Cidoc « *Promouvoir la paix, la sécurité et la cohésion sociale* ». Ainsi, cette étude vise à mettre en lumière, à travers un rapport, l'état de lieu de la contribution des organisations de la société civile aux efforts de gouvernance sécuritaire au Burkina Faso, Mali et Niger. De façon spécifique, elle vise deux objectifs : i) documenter et capitaliser les actions des OSC en matière de gouvernance sécuritaire ainsi que leur impact, et ; ii) mettre en lumière les défis rencontrés par ces organisations dans l'exécution de leurs actions sur la période de 2020-2022, et proposer des pistes de solutions en vue de relever lesdits défis.

Le présent rapport est donc envisagé comme un moyen de documentation et de vulgarisation de la participation citoyenne à la gouvernance du secteur de la sécurité dans la Liptako-Gourma ; qui sera mis à la disposition des acteurs étatiques et non-étatiques lors des conférences nationales prévues dans les trois pays, et qui sera également publié sur le site web du Cidoc dans une section dédiée spécialement à la gouvernance sécuritaire. Il se veut enfin un outil de plaidoyer pour une meilleure capitalisation de la contribution des OSC à la G/RSS.

## **III. Démarche méthodologique**

La méthodologie adoptée pour réaliser la présente étude a consisté à analyser les données collectées à travers une revue documentaire et une enquête auprès d'OSC basées dans chacun des pays du Liptako-Gourma. Ainsi, à la suite d'une revue préliminaire des sources documentaires, il s'est agi de concevoir et valider les outils de collecte des données, d'identifier et répertorier des OSC à enquêter par pays, et de collecter et analyser les données.

## A. Collecte des données

Les données ont été collectées à travers la revue des diverses sources documentaires et d'une enquête réalisée auprès des OSC des trois pays du Liptako-Gourma.

### ➤ *Revue documentaire*

La revue documentaire a consisté en l'exploitation de diverses publications doctrinales en lien avec le secteur de la sécurité ; dont certaines qui abordent les problématiques relatives à la gestion effective de la « crise sécuritaire dans les pays du G5 Sahel »<sup>11</sup> et préconisent « une stabilité négociée au Sahel »<sup>12</sup> en privilégiant un « dialogue diplomatique » visant l'implication active de l'ensemble des parties prenantes. D'autres publications exploitées se focalisent sur les processus de RSS et des efforts de bonne gouvernance sécuritaire engagés dans la zone du Liptako-Gourma, aussi bien sur le plan sous-régional<sup>13</sup> que national (Burkina Faso<sup>14</sup>, Mali<sup>15</sup> et Niger<sup>16</sup>). En outre, des rapports d'activités exécutées par les différents acteurs du secteur de la sécurité, particulièrement ceux des OSC, ont

---

<sup>11</sup> Valérie Rouamba-Ouédraogo (dir.), *Crise sécuritaire dans les pays du G5 Sahel : Comprendre pour agir*, (L'Harmattan Burkina, 2021) ; Mabingue Ngom (dir.), *Démocratie, Paix et Sécurité : Regards croisés pour un Sahel central résilient*, (L'Harmattan-Sénégal, 2020).

<sup>12</sup> Baba Dakono, *Du « tout sécuritaire » au dialogue diplomatique : faut-il envisager une stabilité négociée au Sahel ?* (Friedrich-Ebert-Stiftung, Janvier 2022)

<sup>13</sup> Ibrahim Maïga, *Répondre à l'insécurité dans le Liptako-Gourma* (Rapport sur l'Afrique de l'Ouest, ISS, Mars 2021).

<sup>14</sup> Zakaria SORE et Muriel COTE, 'Péril terroriste et reconfiguration des relations forces de défense et de sécurité (FDS) et groupes de vigilantisme au Burkina Faso', In : Valérie ROUAMBA-OUÉDRAOGO (dir.), *Crise sécuritaire dans les pays du G5 Sahel : Comprendre pour agir*, L'Harmattan Burkina, (2021), p.276.

<sup>15</sup> Seydou Doumbia et Ambroise Dakouo, *Etude du secteur de la sécurité au Mali : Analyse et recueil des textes applicables à la réforme du secteur de la sécurité (RSS)*, (Alliance pour Refonder la Gouvernance en Afrique, 2016).

<sup>16</sup> Salou Djeka et Niagale Bagayo, *Economie politique du secteur de la sécurité au Niger : Répertoire et analyse des acteurs et institutions*, (African Security Sector Network, 2020).

également été exploités<sup>17</sup>. En particulier, cette étude s’est appuyée sur les travaux du Cidoc<sup>18</sup>, réalisés dans le cadre d’une série d’activités (plus d’une dizaine) mises en œuvre depuis janvier 2020 dans les trois pays du Liptako-Gourma, avec l’appui financier du NED : Etude cartographique sur les OSC intervenant dans le secteur de la sécurité, Ateliers de formation, Actions de plaidoyer, Panels-dialogues, Conférence virtuelle, etc. Aussi, avec l’appui d’autres partenaires, le Cidoc a pu élaborer un ‘Mécanisme de renforcement de dialogue permanent et renforcement de confiance mutuelle entre les FDS et civils’, qui a été présenté notamment lors d’une Audience foraine du Médiateur du Faso à Kaya (Centre-Nord, Burkina Faso). La revue documentaire a concerné également l’étude intitulée « *Hybrid Security : Challenges and Opportunities for Security Sector Reform (Burkina Faso, Colombia, DR Congo* » parue en 2023, à laquelle le Cidoc a contribué pour la section du Burkina Faso<sup>19</sup>.

De la revue de ces différentes sources documentaires, il est clairement ressorti le besoin d’œuvrer pour une « gouvernance *partagée* de la sécurité » ; qui est en effet

« [...] le versant pratique de la gouvernance démocratique de la sécurité. Elle repose fondamentalement sur une *distribution judicieuse des rôles et responsabilités* entre tous les acteurs du secteur de la sécurité, institutionnels et non institutionnels [dont la société civile] ... Elle impose *l’ouverture des services de sécurité aux autres acteurs du secteur de la sécurité, notamment la société*

---

<sup>17</sup> Voir : [https://www.iai.it/sites/default/files/venturi\\_toure\\_fr.pdf](https://www.iai.it/sites/default/files/venturi_toure_fr.pdf) ; [https://www.food-security.net/wp-content/uploads/2019/04/Liptako-Gourma-Diagnostic-27fev\\_FINAL.pdf](https://www.food-security.net/wp-content/uploads/2019/04/Liptako-Gourma-Diagnostic-27fev_FINAL.pdf) ; [https://www.dcaf.ch/sites/default/files/imce/ConferenceGestionRessources\\_FR%20\(small\)\\_0.pdf](https://www.dcaf.ch/sites/default/files/imce/ConferenceGestionRessources_FR%20(small)_0.pdf) ; [https://www.un.org/peacebuilding/sites/www.un.org.peacebuilding/files/document/s/rapport\\_evaluation\\_finale\\_projet\\_rss\\_burkina\\_faso\\_19\\_03\\_2020\\_clean\\_1.pdf](https://www.un.org/peacebuilding/sites/www.un.org.peacebuilding/files/document/s/rapport_evaluation_finale_projet_rss_burkina_faso_19_03_2020_clean_1.pdf) ; et <http://africansecuritynetwork.org/assn/wp-content/uploads/2020/05/Cartographie-des-organisations-de-la-socie%CC%81te%CC%81-civile-nige%CC%81rienne-intervenant-dans-la-RSS-2.pdf>

<sup>18</sup> <https://centrecitoyen.org/>

<sup>19</sup> <https://www.dcaf.ch/hybrid-security-challenges-and-opportunities-security-sector-reform>

*civile, et la possibilité pour eux de s'impliquer de manière active, consciente et responsable, dans la gestion des questions de sécurité. Ici, les services de sécurité entrent en partenariat avec les autres acteurs du secteur de la sécurité, sur une base de complémentarité, de recherche de résultats et même de performances au profit de la gouvernance de la sécurité, voire la gouvernance globale.<sup>20</sup> »*

Dans cette optique de partage judicieux de rôles et responsabilités entre différents acteurs en vue d'une complémentarité d'actions dans la gouvernance sécuritaire, **il se pose la question de savoir comment la société civile peut-elle contribuer à l'amélioration de la gouvernance du secteur de la sécurité ?** En guise de réponse, quatre principaux axes ou domaines d'intervention par lesquels peut passer la contribution des OSC se dégagent : *l'élaboration des normes et politiques, la production de la sécurité, le renforcement de capacités et la surveillance ou contrôle citoyen*<sup>21</sup>. Chacun de ces domaines d'intervention fait l'objet d'une réglementation, fondée sur une variété des textes juridiques (constitutions, traités, lois, décrets et arrêtés) et documents de politique publique. Ainsi, différents textes juridiques et politiques encadrant la contribution des OSC à la gouvernance sécuritaire ont également été exploités dans la rédaction de ce rapport. Les données ont donc été collectées et analysées en se fondant sur ces résultats de la revue documentaire.

➤ *Conception de l'outil et collecte des informations auprès des OSC*

---

<sup>20</sup> Zeini Moulaye et IGP Mahamadou Niakate, *Gouvernance Partagée de la Sécurité et de la Paix : L'expérience Malienne* (Friedrich-Ebert-Stiftung, 2011), p.11.

<sup>21</sup> Pour le Pr. Loada et Moderan, la société civile peut travailler à influencer les politiques de sécurité, renforcer l'efficacité des institutions de sécurité à travers l'appui-conseil et la formation, renforcer l'efficacité des mécanismes formels de contrôle externe, opérationnaliser le contrôle citoyen du secteur de la sécurité, mobiliser les communautés autour des questions de sécurité, faciliter le dialogue entre les populations civiles et les institutions de sécurité. Augustin Loada et Ornella Moderan, « Le rôle de la société civile dans la réforme et la gouvernance du secteur de la sécurité », in Ornella Moderan (dir.), *Boîte à Outils pour la réforme et la gouvernance du secteur de la sécurité en Afrique de l'Ouest* (Genève : DCAF, 2015).

La collecte des données auprès des OSC s'est faite à l'aide d'un questionnaire d'enquête articulé autour des quatre axes d'intervention présentés ci-haut. Ayant opté de réaliser cette enquête en ligne, le questionnaire a été paramétré sur le logiciel Google Forms, et un lien internet avec ledit questionnaire a été transmis par courriel aux premiers responsables des OSC au Burkina Faso, Mali et Niger, qui ont été identifiées en se fondant principalement sur le rapport d'une étude cartographique commanditée par le Cidoc en 2020, ainsi que sur les rapports d'activités.

En effet, l'étude cartographique susmentionnée avait permis de répertorier des OSC travaillant sur les questions de gouvernance et réforme du secteur de la sécurité dans les trois pays du Liptako-Gourma. A travers cette étude, le Cidoc s'est doté d'une base des données relatives à 218 OSC dont 32 au Burkina Faso, 108 OSC au Mali et 78 au Niger regroupées en trois catégories : *OSC ayant fait de la sécurité leur mission principale ; OSC réalisant des activités connexes au domaine de la sécurité, et OSC intervenant dans la sécurité par opportunité.* Ces trois catégories d'OSC ont été ciblées par cette étude.

➤ *Suivi de la collecte des informations*

La collecte des données s'est déroulée du 12 au 22 juin 2023. Le suivi de la collecte des informations a été assuré par la Chargée de projet en collaboration avec les Points focaux du Cidoc au Mali et au Niger. Ce suivi s'est fait à travers l'application Google Forms qui permettait de voir le nombre de questionnaires renseignés ainsi que le nom des structures qui les remplissaient. Sur la base de ces informations, les listes de contact d'OSC ciblées dans les trois pays ont été utilisées pour contacter certaines structures par appel téléphonique, message WhatsApp, etc. Aussi des e-mails de rappel ont été envoyés à certaines structures.

## B. Analyse des données

L'analyse des données s'est faite à travers des tableaux Excel (.xls) dans lequel les actions des OSC étaient réparties selon les domaines d'intervention. Un autre tableau comportait les défis rencontrés et les pistes de solution pour y relever ainsi que les perspectives des organisations. Le logiciel Ms Excel a donc été utilisé pour l'analyse quantitative ; avec notamment des Tableaux Croisés Dynamiques (TCD) qui ont été générés pour consolider les données des variables statistiques et réaliser les graphiques.

L'analyse des données avait pour finalité d'établir, dans une perspective de capitalisation, la contribution des OSC à la gouvernance sécuritaire, tout en analysant globalement l'impact des partenariats avec notamment les acteurs étatiques, et des réseaux favorisant la synergie d'actions entre elles. De ce fait, la réflexion s'est fondée sur un **cadre conceptuel** constitué d'*une variable dépendante* (i.e. la *bonne* gouvernance sécuritaire), *quatre variables indépendantes* (i.e. domaines d'intervention : élaboration des normes et politiques sécuritaires, renforcement des capacités, production de la sécurité et surveillance ou contrôle citoyen), et *deux variables modérant* (i.e. (in)disponibilité des partenariats techniques et financiers, et (in)existence des réseaux/plateformes dynamiques de synergie d'actions). La ***bonne gouvernance sécuritaire*** est ici perçue comme un idéal à atteindre, à travers notamment une perpétuelle amélioration des pratiques de gouvernance et façons de faire visant la pleine participation des citoyens. En effet, « la gouvernance du secteur de la sécurité fait référence aux mécanismes de décision, de gestion, de mise en œuvre et de suivi qui régissent les acteurs du secteur de la sécurité. *Cette gouvernance est considérée comme « bonne » ou démocratique lorsqu'elle s'inscrit dans le cadre de l'état de droit et d'une gestion démocratique, basée sur ... la participation des citoyens, à différents niveaux de la chaîne de gouvernance et par des moyens formels et informels...*<sup>22</sup> »

---

<sup>22</sup> Augustin Loada et Ornella Moderan, « Le rôle de la société civile dans la réforme et la gouvernance du secteur de la sécurité », in Ornella Moderan (dir.), *Boîte à Outils*

Ainsi, l'hypothèse que cette étude devait confirmer ou infirmer se présente comme suit :

La gouvernance sécuritaire ne peut être « bonne » que lorsque la participation citoyenne est effective à travers notamment une intervention des OSC dans au moins les quatre domaines d'intervention (susmentionnés), articulée autour de la synergie d'action dans des plateformes/réseaux dynamiques et appuyée par des partenariats techniques et financiers pertinents.

Le postulat ou la théorie du changement qui sous-tend cette étude est que : *SI les OSC interviennent au moins dans les quatre domaines du secteur de la sécurité, ET que cette intervention est articulée en synergie d'actions et appuyée par des partenariats techniques et financiers pertinents, ALORS leur contribution à la gouvernance sécuritaire devient significative ou améliorée.*

#### **IV. Résultats de l'étude**

Les résultats de cette étude font état d'une contribution active des OSC à la gouvernance sécuritaire, à travers des actions mises en œuvre dans les trois pays (Burkina Faso, Mali et Niger), dans les quatre domaines d'intervention des OSC dans ce secteur, conformément au cadre conceptuel décrit ci-haut : contribution à l'élaboration des normes et politiques sécuritaires, à la production de la sécurité, le renforcement de capacités et le suivi/contrôle citoyen. A la suite de la synthèse des actions, les questions de l'appui octroyé par l'Etat aux OSC, les différents réseaux ou plateformes auxquels elles sont membres ont été abordées. Pour mieux comprendre la base de l'intervention des OSC en matière de gouvernance sécuritaire, il était nécessaire de faire une présentation des cibles de cette étude et un bref rappel du cadre normatif et institutionnel d'intervention des organisations de la société civile.

---

*pour la réforme et la gouvernance du secteur de la sécurité en Afrique de l'Ouest* (Genève : DCAF, 2015), p.14.



## **A. Aperçu du cadre normatif et institutionnel d'intervention des OSC dans la gouvernance sécuritaire**

La question sécuritaire jadis considérée comme un domaine régalién de l'Etat est devenue aujourd'hui une question impliquant une multiplicité d'acteurs y compris les organisations de la société civile. A ce sujet, plusieurs instruments nationaux et internationaux encadrent l'intervention de ces OSC. Aussi, des mécanismes au sein desquels elles peuvent interagir sur les questions de gouvernance sécuritaire sont mises en place aux niveaux national et international.

### **1. Cadre normatif d'intervention des OSC dans la gouvernance sécuritaire**

L'implication de la société civile dans la gouvernance et réforme du secteur de la sécurité est une exigence normative codifiée dans plusieurs instruments internationaux, régionaux et nationaux.

➤ *Instruments internationaux et régionaux* : Aux niveaux international et régional, plusieurs instruments juridiques et politiques abordent la question du rôle et de la place des OSC dans la gouvernance sécuritaire. Il s'agit notamment de la Stratégie des Nations Unies en matière de réforme du secteur de la sécurité (RSS), le Manuel de l'organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur la réforme des systèmes de sécurité<sup>23</sup>, le Cadre de prévention des conflits de la communauté économique des états de l'Afrique de l'Ouest (CPCC) de janvier 2008<sup>24</sup>, le Cadre politique de la CEDEAO pour la réforme et la gouvernance du secteur de la sécurité (juin 2016)<sup>25</sup>, et le Cadre d'orientation sur la réforme du

---

<sup>23</sup>[https://read.oecd-ilibrary.org/development/manuel-de-l-ocde-cad-sur-la-reforme-des-systemes-de-securite\\_9789264034280-fr#page261](https://read.oecd-ilibrary.org/development/manuel-de-l-ocde-cad-sur-la-reforme-des-systemes-de-securite_9789264034280-fr#page261)

<sup>24</sup><https://www.ceja.ch/images/CEJA/DOCS/Bibliotheque/Legislation/Africaine/Textes%20Regionaux/DD/DD4.pdf>

<sup>25</sup><https://old22.ecowas.int/wp-content/uploads/2018/08/ecowas-policy-framework-on-ssrg-french-adopted.pdf>

secteur de la sécurité de l'Union Africaine (CORSS-UA, Janvier 2013)<sup>26</sup>.

Le Cadre d'orientation de l'UA sur la réforme du secteur de la sécurité (janvier 2013) est plus explicite à sa section H. Il dispose que le rôle de la société civile dans la réforme du secteur de la sécurité portera notamment sur des activités de sensibilisation et de plaidoyer sur les questions relatives à la sécurité ; de promotion de la paix et du dialogue ; la participation active à la formulation, au suivi et à l'évaluation des politiques et législations relatives au secteur de la sécurité ; promotion pour la mise en œuvre de cette politique aux niveaux national, régional et continental, etc.<sup>27</sup>.

Aussi dans son Cadre de politique pour la réforme et la gouvernance du secteur de la sécurité, la CEDEAO reconnaît le rôle positif joué par les OSC et les médias dans la promotion de la paix et de la sécurité en Afrique de l'Ouest. Ces rôles sont réaffirmés dans le Protocole sur la démocratie et la bonne gouvernance (2001) et dans le Cadre de prévention des conflits de la CEDEAO (2008)<sup>28</sup>. Selon l'article 38 de ce cadre politique, les Etats membres de la CEDEAO doivent veiller à la participation pleine et effective des OSC et des médias aux phases de formulation, de conception, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des programmes, des projets et activités de R/GSS<sup>29</sup>.

➤ ***Instruments nationaux*** : Dans les trois pays du Liptako-Gourma, les autorités ont adopté plusieurs instruments juridiques, réglementaires et politiques sur l'implication des organisations des OSC dans la G/RSS ou des populations dans la lutte contre l'insécurité.

---

<sup>26</sup> <https://www.peaceau.org/uploads/ssr-policy-framework-fr.pdf>

<sup>27</sup> <https://www.peaceau.org/uploads/ssr-policy-framework-fr.pdf>, paragraphe 74 ; Page 32

<sup>28</sup> <https://old22.ecowas.int/wp-content/uploads/2018/08/ecowas-policy-framework-on-ssrg-french-adopted.pdf> (section III, point E, article 37), Page 18.

<sup>29</sup> <https://old22.ecowas.int/wp-content/uploads/2018/08/ecowas-policy-framework-on-ssrg-french-adopted.pdf> (section III, point E, article 38), Page 18.

**Au Burkina Faso**, la loi 032-2003/AN du 31 juillet 2003 relative à la sécurité intérieure et le décret n°2016-1052 portant définition des modalités de participation des populations à la mise en œuvre de la police de proximité encadrent l'implication des communautés dans la lutte contre l'insécurité. Selon la loi 032-2003, la sécurité des personnes et des biens est assurée par la force publique avec le concours des citoyens à travers la mise en œuvre d'une police de proximité (article 7). Cette approche a pour but d'impliquer les populations dans l'identification des problèmes de sécurité, la recherche de solution et leur application (article 8). Quant au décret n°2016-1052, il a été adopté en vue d'encadrer les initiatives locales de sécurité (ILS) et d'assurer le suivi de leurs activités par les conseils de collectivités, les autorités administratives et les forces de sécurité. Ces initiatives locales participeront à la mise en œuvre de la police de proximité à travers des structures communautaires locales de sécurité et de coordination qui sont des associations légalement constituées avec au moins pour objectif de participer à la lutte contre l'insécurité (articles 2 et 3).

Avec la recrudescence de l'insécurité, l'Assemblée nationale (AN) a adopté en 2020 la loi n°002-2020/AN portant institution de Volontaires pour la défense de la Patrie (VDP) qui permet à tout citoyen de se porter volontaire pour mener aux côtés des forces de défenses, la lutte contre les terroristes au niveau de son village ou de son secteur de résidence. Cette loi qui organise un corps des supplétifs de l'armée a été relue et adoptée par l'Assemblée législative de Transition (ALT) en décembre 2022 avec pour objectif d'introduire la possibilité de recruter des VDP nationaux pouvant agir sur toute l'étendue du territoire national aux côtés des forces armées nationales (FAN) et des forces de sécurité intérieure (FSI)<sup>30</sup>. Aussi, l'implication du citoyen dans la défense de l'intégrité territoriale est prévue aux articles 10 et 29 de la Constitution et la Charte de la transition. Face à la recrudescence des attaques des terroristes sur le territoire du Burkina Faso et dans l'optique de défendre l'intégrité du territoire national, de

---

<sup>30</sup> Loi n°028/2022/ALT instituant les Volontaires pour la défense de la Patrie (VDP), articles 1 et 2.

restauration la sécurité sur l'ensemble du territoire et d'assurer la protection des populations et de leurs biens, le gouvernement a adopté en avril 2023 le décret n°2023-0475 portant mobilisation générale et mise en garde pour une période de douze (12) mois. L'adoption de ce décret vise à donner à l'Etat tous les moyens nécessaires pour faire face à la situation sécuritaire. Il s'agit surtout à travers ce décret de donner un cadre juridique, légal à l'ensemble des actions à mettre en œuvre pour faire face à la situation que vit le Burkina Faso.

**Le Mali** s'est engagé dans un processus de RSS en vue de la restauration du monopole de l'Etat sur l'utilisation légitime de la force, à travers des outils et organes efficaces et efficients, respectueux des droits humains. Ce processus engagé suite à la crise multidimensionnelle de 2012/2013, a conduit à l'adoption de plusieurs instruments notamment l'arrêté n° 4444/MS-SG du 22 novembre 2013 instituant la mise en place du Groupe Pluridisciplinaire de Réflexion sur la Réforme du Secteur de la Sécurité (GPRSS), le décret n°2016-0401/P-RM du 09 juin 2016 fixant le cadre institutionnel de réforme du secteur de la sécurité<sup>32</sup>. A la suite des travaux sur la réforme du secteur de la sécurité, le décret n°2014-0609/ P-RM du 14 août 2014 portant création d'un Conseil national pour la Réforme du Secteur de la Sécurité (CNRSS) a été adopté. Il fut par la suite modifié par le décret n°2016-0401/ P-RM du 9 juin 2016 plaçant le CNRSS sous l'autorité du Premier ministre<sup>33</sup>. D'autres instruments tels que la Stratégie nationale de réforme du secteur de la sécurité et de son plan d'actions pour la période 2019- 2021 ont été adoptés.

Les OSC au Mali ont été impliquées dès les premières heures sur les questions de réforme sécuritaire car elles ont contribué à la définition de la vision de la réforme du secteur de la sécurité pendant les travaux en tant que membre du GPRSS et sont membres des cellules du

---

<sup>31</sup> <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20121226-2012-mali-chaos-aqmi-nord-diarra-sanogo-toure-traore>

<sup>32</sup> <http://www.sgg-mali.ml/JO/2016/mali-jo-2016-27.pdf>

<sup>33</sup> <https://www.maliweb.net/societe/reforme-du-secteur-de-la-securite-au-mali-les-grandes-realizations-du-commissaire-sortant-et-son-equipe-2842727.html>

Commissariat à la réforme du secteur de la sécurité (CRSS)<sup>34</sup>. Elles peuvent être sollicitées pour apporter leur expertise également au conseil national pour la réforme du secteur de la sécurité (CNRSS)<sup>35</sup>.

Conscient des enjeux sécuritaires auxquels le pays fait face, **le Niger** s'est doté d'une Stratégie nationale de sécurité intérieure (SNSI) suivant le décret n°2017-760/PRN/MISP/ACR du 29 septembre 2017, pour la période 2017-2021. Elle avait pour objectif principal d'assurer la protection permanente des populations et des biens sur l'ensemble du territoire national à travers la création des conditions juridiques et matérielles afin de permettre aux acteurs de la sécurité intérieure de prévenir et de combattre l'insécurité sous toutes ses formes. La SNSI constitue le cadre de référence de toutes les actions dans le secteur de la sécurité intérieure<sup>36</sup>. Cette stratégie a été évaluée et renouvelée par le décret n°2022-517/PRN/MI/D du 22 juin 2022 pour la période 2022-2026, sous l'appellation de Stratégie nationale de sécurité de proximité (SNSP)<sup>37</sup>. Elle est accompagnée par un plan d'actions pour la même période. La SNSP et son plan d'actions quinquennal sont le cadre de référence de la politique, des programmes et des actions de la sécurité intérieure du Niger. La SNSP vise à établir une relation de confiance mutuelle et de collaboration entre les forces de défense et de sécurité et les communautés, et à mettre en cohérence l'ensemble des mesures à prendre et des moyens à déployer par les acteurs de la sécurité intérieure pour une meilleure planification des réponses aux préoccupations en matière de sécurité<sup>38</sup>.

---

<sup>34</sup> Décret n°2016-0401 du 9 juin 2016 fixant le cadre institutionnel de la réforme du secteur de la sécurité, article 14.

<sup>35</sup> Décret n°2016-0401 du 9 juin 2016 fixant le cadre institutionnel de la réforme du secteur de la sécurité, article 5.

<sup>36</sup><http://www.anp.ne/article/adoption-du-document-de-strategie-nationale-de-securite-interieure-revise-snsi-et-son-plan>

<sup>37</sup><http://www.anp.ne/article/adoption-du-document-de-strategie-nationale-de-securite-interieure-revise-snsi-et-son-plan>

<sup>38</sup> <https://www.lesahel.org/securite-interieure-le-niger-bientot-dote-dune-strategie-nationale-de-securite-de-proximite/>

Les OSC, précisément les organisations de base communautaire contribueront à la mise en œuvre de la SNSP ; cela sur la base de protocoles de coopération.

## **2. Cadre institutionnel d'intervention des OSC dans la gouvernance sécuritaire**

En matière de gouvernance sécuritaire, les OSC ont la possibilité d'intervenir au sein des institutions et mécanismes internationaux, régionaux et nationaux.

➤ *Institutions internationales et régionales* : Plusieurs mécanismes/structures au sein desquels les OSC peuvent intervenir existent aussi bien au niveau l'Organisations des Nations Unies (ONU) qu'au niveau de l'Union monétaire des Etats de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA), de la CEDEAO, de l'UA et de bien d'autres instances africaines. En Afrique de l'Ouest, les acteurs de la société civile peuvent intervenir au niveau du mécanisme de veille et d'alerte précoce de l'unité économique et monétaire ouest-africaine, du Parlement africain, du Mécanisme africain d'évaluation par les paires (MAEP), de la Commission africaine des droits de l'homme (CADHP), Conseil de paix et de sécurité de l'UA.

Au niveau du Conseil des droits de l'homme, les OSC peuvent rédiger des rapports alternatifs sur la question des droits de l'homme en lien avec la situation sécuritaire de leur pays et les soumettre lors de l'Examen périodique universel.

➤ *Institutions nationales* : Dans chacun des trois pays du Liptako-Gourma, il existe des institutions au sein desquelles les OSC contribuent ou peuvent contribuer à la gestion de la question de sécurité. Elles partent de nouvelles institutions mises en place au réaménagement des instances existantes.

Au Mali, les travaux du processus de réforme ont conduit à la mise en place de plusieurs institutions. Il s'agit entre autres du Groupe Pluridisciplinaire de Réflexion sur la Réforme du Secteur de la

Sécurité. Ce groupe avait comme mission de contribuer à la définition de la vision de la RSS ; de définir l'agencement du processus de réforme au double niveau national et sectoriel ; et de proposer une stratégie de mobilisation de ressources en soutien à l'effort national de RSS<sup>39</sup>. A la suite des travaux, le cadre institutionnel de la RSS a été mis en place le 09 juin 2016. Ce cadre comprend le Conseil national pour la Réforme du Secteur de la Sécurité (CNRSS), organe stratégique d'orientation et de décision qui fixe les priorités nationales en matière de réforme du secteur de la sécurité et valide les projets de stratégie nationale et de plans à court, moyen et long termes ; le Commissariat à la RSS, qui est l'organe opérationnel du CNRSS ; et les Comités Consultatifs de Sécurité, qui sont les démembrements au niveau régional et communal. Pour mener à bien ces missions, le Commissariat dispose de trois Cellules au sein desquelles les organisations de la société ont un représentant désigné par le Chef de l'exécutif régional<sup>40</sup>.

Au Burkina Faso, le décret n°2016-1052 du 22 décembre 2016 précise que la participation des populations à la mise en œuvre de la police de proximité se fait à travers des structures communautaires locales de sécurité (SCLS) et de coordination communale de sécurité (article 2) qui est un cadre de prévention de l'insécurité à l'échelle du secteur ou du village (Article 5)<sup>41</sup>. La population participe, sous forme d'associations légalement constituées, à la lutte contre l'insécurité en jouant un rôle de veille sécuritaire, de renseignement et d'interpellation en cas de flagrant délit. Ce décret est fondé sur la loi 032-2023/AN du 31 juillet 2003 relative à la sécurité intérieure qui définit et précise la mise en œuvre de la police de proximité. En ses articles 7 et 8, elle précise que la sécurité des personnes et des biens, le maintien de la sécurité et de la paix publiques est assuré par la force

---

<sup>39</sup><https://www.maliweb.net/societe/reforme-du-secteur-de-la-securite-au-mali-les-grandes-realizations-du-commissaire-sortant-et-son-equipe-2842727.html>

<sup>40</sup> <http://www.sgg-mali.ml/JO/2016/mali-jo-2016-27.pdf> ; Journal officiel Chapitre III article 14, Page 4.

<sup>41</sup> Décret n°2016-1052 du 22 décembre 2016 portant définition des modalités de participation des populations à la mise en œuvre de la police de proximité ; articles 2 et 5

publique avec le concours des citoyens. Il s'est agi d'intégrer au mandat opérationnel des forces de sécurité intérieure la participation des communautés dans la gestion de la sécurité par la prévention de l'insécurité et de la criminalité à travers l'identification concertée des problématiques locales de sécurité, la recherche de solution et leur application<sup>42</sup>. Aussi, à la suite du forum national sur la sécurité, tenu en 2017, une plateforme des OSC sur la réforme, la gouvernance du secteur de la sécurité (P-RGSS) regroupant une vingtaine d'OSC a été créée en vue d'apporter une contribution constructive au processus de réforme engagée.

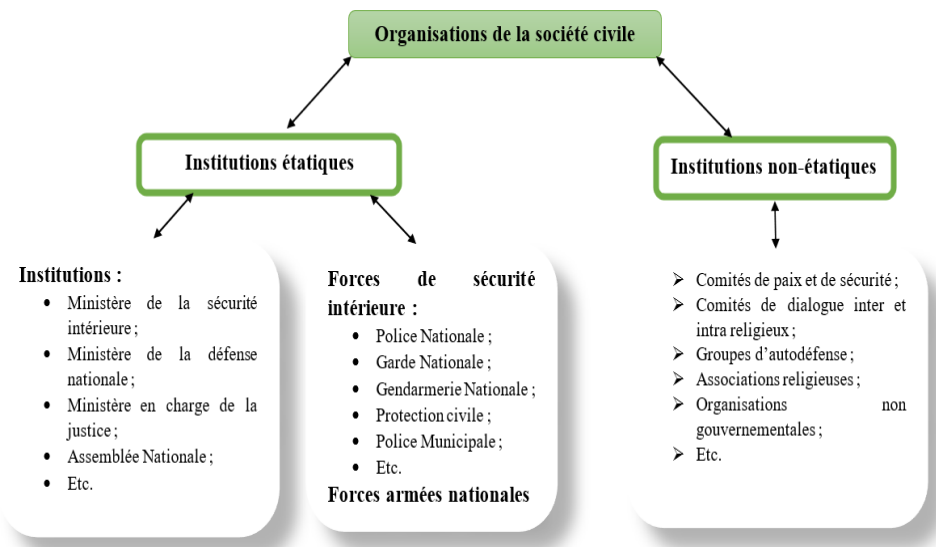
Au Niger, les autorités du pays sont également à pied d'œuvre sur la gestion de la question sécuritaire avec l'adoption de la SNSP 2022-2026 qui prend en compte les organisations de la société comme acteur de la sécurité. Celles-ci interviennent auprès des institutions étatiques et non étatiques qui concourent à l'exécution de la mission de sécurité intérieure notamment du Ministère en charge de la sécurité intérieure, du Ministère en charge de la défense Nationale, du Ministère en charge de la justice, de l'Assemblée Nationale. A côté de ces institutions, il y'a les forces de sécurité intérieure (*Police Nationale, la Garde Nationale du Niger, la Gendarmerie Nationale, la Protection civile, la Police Municipale*), les forces armées nationales et bien d'autres acteurs non étatiques exécutant la mission de sécurité intérieure comme les comités de paix et de sécurité, les comités de dialogue inter et intra religieux, etc.<sup>43</sup>

---

<sup>42</sup> Loi 032-2023/AN du 31 juillet 2023 relative à la sécurité intérieure, article 8.

<sup>43</sup> <http://www.interieur.gouv.ne/wp-content/uploads/2023/03/STRATEGIE-NATIONALE-DE-SECURITE-INTERIEURE-SNSI.pdf> (Synthèse de la stratégie nationale de sécurité de proximité, Page 2 et 3)



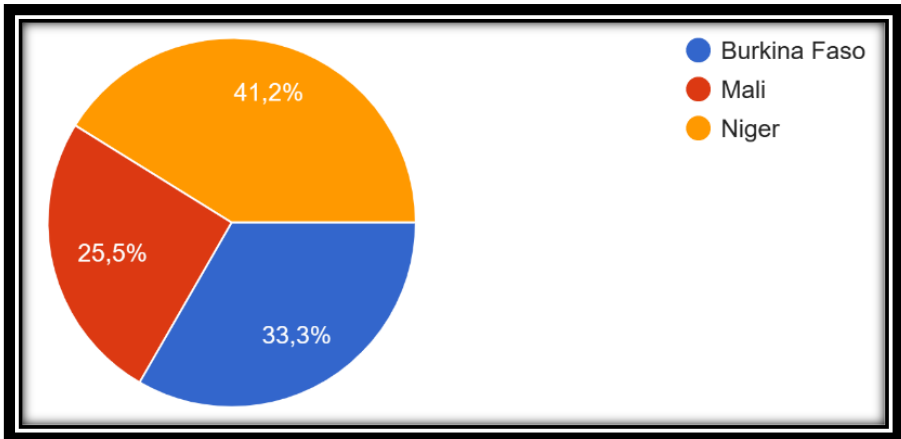


*Image 2 : Schéma d'interaction des OSC avec des institutions étatiques ou non-étatiques exécutant la mission de sécurité intérieure au Niger*

## B. Acteurs ciblés par la collecte des données

La collecte de données s'est opérée auprès d'organisations de la société civile du Burkina Faso, du Mali et du Niger intervenant dans la gouvernance sécuritaire, sur la période allant du 12 au 22 juin 2023. Pour ce faire, un e-mail contenant le lien du questionnaire a été envoyé à cent cinquante-sept (157) OSC du Liptako-Gourma dont trente-cinq (35) OSC au Burkina Faso, soixante-treize (73) au Mali et quarante-neuf (49) au Niger qui ont interagir avec le Cidoc après la clôture du projet.

A la clôture de la collecte, la population enquêtée est constituée de 49 OSC (soit 31,21%) réparties comme suit : 20 OSC au Niger, 16 OSC au Burkina Faso et 13 OSC au Mali.



Graphique 1 : Pourcentage des formulaires renseignés des OSC par pays

Le gap constaté entre le nombre d'OSC touchées et le nombre d'OSC ayant renseigné les formulaires pourrait laisser penser à une certaine réticence de la part des acteurs à partager des informations sur leurs actions. Une réticence qui pourrait s'expliquer globalement par la complexité de la question sécuritaire, qui rend les acteurs hésitants à en parler dans une enquête. D'autre part, il s'est avéré que pour certaines OSC, la gouvernance sécuritaire ne relève pas de leur domaine d'intervention principal, ce qui les rend réticentes à en parler. Enfin, d'autres n'ont pas pu participer à l'étude simplement à cause de l'indisponibilité du premier responsable de l'organisation ou du (des) membre(s) de son personnel spécialisé(s) sur les questions sécuritaires ou habilité(s) pour en parler. Par exemple, au Niger, certains responsables d'OSC ont notifié par e-mail et par l'intermédiaire du Point focal du Cidoc au Niger qu'ils étaient en pèlerinage à la Mecque, donc dans l'impossibilité de renseigner le formulaire.

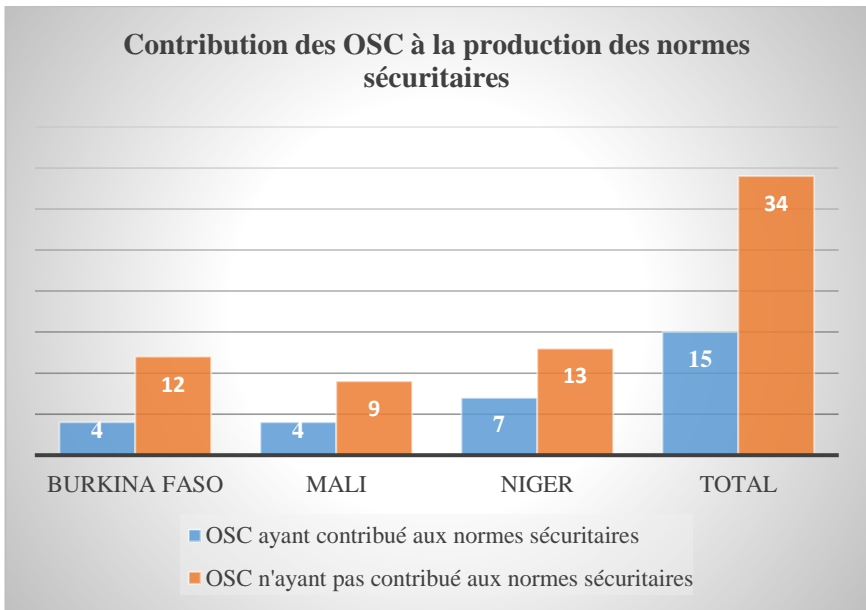
### **C. Contributions des organisations de la société civile à la gouvernance sécuritaire**

Les actions des OSC en matière de gouvernance sécuritaire ont été réparties en quatre (4) domaines d'intervention notamment la contribution à l'élaboration des normes sécuritaires, à la production de la sécurité, des actions de renforcement de capacités et de contrôle

et/ou surveillance citoyen(ne) dans chacun des trois pays du Liptako-Gourma (Burkina Faso, Mali et Niger).

### 1. *Elaboration des normes sécuritaires*

L'analyse des données a révélé que toutes les OSC n'ont pu intervenir dans ce domaine. Sur les 49 OSC seulement, 15 (soit 30, 61%) des OSC enquêtées ont contribué ou participé à l'élaboration des normes sécuritaires. Dans chacun des trois pays, plus de la moitié de ces OSC n'ont pas d'actions dans ce domaine.



Graphique 2 : Taux de participation des OSC aux normes sécuritaires

L'analyse a révélé un faible nombre d'organisations (30,61%) ayant contribué à l'élaboration des normes sécuritaires pourrait s'expliquer soit par l'accès limité des OSC aux données sécuritaires, soit par le manque d'expertise des certains acteurs de la société civile sur les questions d'élaboration des normes sécuritaires, soit au fait de conduire des actions dans des domaines prédéfinis par les partenaires financiers autres que l'Etat.

## **Contribution à l'élaboration des normes/politiques sécuritaires**

### **Mali**

- Participation au processus d'élaboration de la politique nationale de la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme (PNPLEVT) au Mali et à l'évaluation de la PNPLEVT ;
- Participation à la validation de la stratégie nationale de la réforme du secteur de la sécurité et son plan d'action 2022-2024 ;
- Contribution à l'élaboration du nouveau plan d'action 2021-2025 de la PNPLEVT et contribution à sa vulgarisation ;
- Participation à l'élaboration de la politique nationale sur la réforme de la sécurité et son plan d'action ;
- Participation à l'élaboration des plans d'action de la Résolution 1325 sur le droit des femmes, la paix et la sécurité du Conseil de sécurité des Nations Unies et de la CEDEAO sur les armes légères et de petits calibres, leurs munitions et autres matériels connexes.

### **Burkina Faso**

- Participation à l'élaboration de la politique de défense nationale et de sécurité pour le Burkina Faso
- Participation à l'élaboration de la politique de sécurité nationale (PSN), et de la stratégie nationale de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent (SNPREV), ainsi que la contribution à leur vulgarisation ;
- Contribution aux travaux de réflexions pour la création du centre d'études stratégiques du Burkina Faso ;
- Participation à l'élaboration des avant-projets de lois et de décrets sur le régime général des armes au Burkina Faso ;
- Contribution à l'élaboration des normes en matière de lutte contre les armes légères et de petit calibre (ALPC) et les engins explosifs improvisés (EEI).

### **Niger**

- Contribution à l'élaboration de la stratégie nationale de sécurité de proximité 2022-2026 et à sa vulgarisation ;

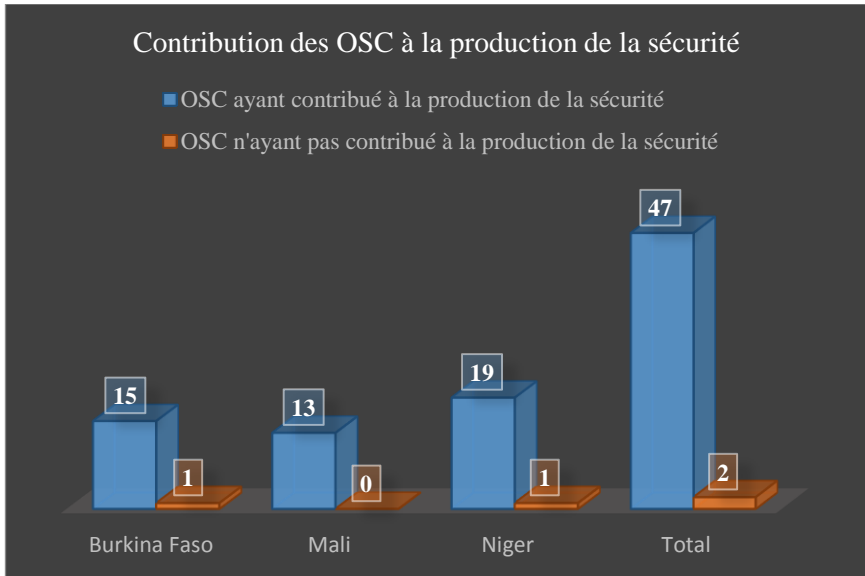
- Contribution à la formulation de politique sécuritaire pour la protection des civils en zone d'insécurité.

Tableau 1 : Synthèse des actions des OSC en matière d'élaboration des normes et politiques sécuritaires au Burkina Faso, au Mali et au Niger

On peut déduire du tableau ci-dessus une certaine typologie des actions menées par les OSC en guise de contribution à l'élaboration des normes et politiques sécuritaires. Il s'agit de la participation aux échanges en tant que membre des organes consultatifs ou indirectement à travers des actions de consultation.

## 2. Production de la sécurité

Dans le domaine de production de la sécurité, la majorité des OSC enquêtées (95,91%) disent avoir conduit des actions ; sauf 02 OSC (dont 01 OSC au Burkina Faso et 01 OSC au Niger) qui n'ont conduit aucune action durant la période couverte par l'étude.



Graphique 3 : Taux de participation des OSC à la production de la sécurité

Le tableau ci-dessous constitue une synthèse des actions des OSC en matière de production de la sécurité.

## Production de la sécurité

### Mali

- Sensibilisation des populations sur le rôle collectif et individuel de chaque citoyen dans la sécurisation du terroir ;
- Dotation des centres de détention de lampadaires solaires pour renforcer leur sécurité et des forages d'eau pour améliorer les conditions de vie des détenus ;
- Redynamisation des comités de gestion pacifique des conflits dans les communes de Tessit, Soni Ali Ber et N'Tillit ;
- Contribution à la signature de quatre (4) accords et un (1) accord verbal de paix et réconciliation entre les peulhs et les dogons dans le cercle de Koro, à Dioungani, Madougou, Dinangourou et Youdiou ;
- Financement d'activités génératrices de revenus (AGR) des jeunes pour lutter contre leur enrôlement au sein des groupes armés.

### Burkina Faso

- Sensibilisation et information des acteurs sur la nécessité de la cohésion sociale et du vivre ensemble ;
- Conception d'un guide de bonnes pratiques intitulé « *Guide de bonnes pratiques : renforcement de collaboration forces de défense et de sécurité et population civile* » ;
- Mise en place de cliniques juridiques et accompagnement de victimes devant les tribunaux dans le cadre des activités de prévention et gestion de conflits ;
- Sensibilisation sur les dangers liés aux engins explosifs improvisés et sur les armes légères et de petits calibres ;
- Assistance juridique aux personnes victimes d'abus dans le cadre de la lutte contre le terrorisme ;
- Organisation de sessions de formation sur la prévention et la gestion des conflits au profit des associations féminines et de jeunes.

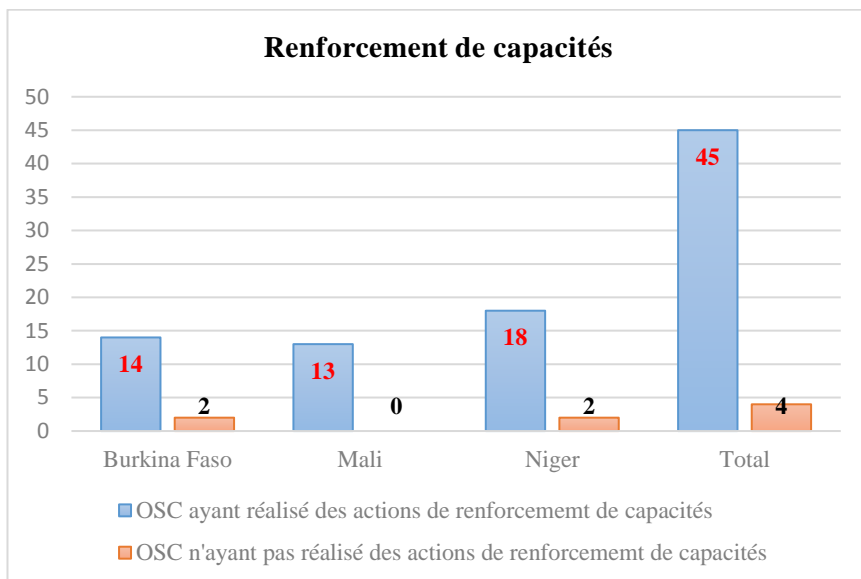
## Niger

- Appui-conseils en matière de production de la sécurité à la Commission Nationale des Droits Humains dans l'enquête sur le drame d'Inatès où 102 personnes avaient été exécutées ;
- Conduite de campagnes de sensibilisation « Zéro tolérance sur les violences sexuelles, les VBG et sur les droits des femmes en situation de conflit » ;
- Sensibilisation des populations locales à organiser des prières collectives pour le retour de la paix à travers la lecture du Saint Coran ;
- Organisation d'une caravane de réconciliation entre les Peulhs et Boudouma dans 20 villages dont 10 villages Peulhs et dix (10) villages Boudouma suite à un conflit meurtrier ;
- Sensibilisation d'environ 3637 personnes sur la prévention des conflits et la culture de la paix avec à travers des caravanes de sensibilisation sur la cohésion sociale ;
- Mis en œuvre des activités sur la stabilisation et consolidation de la paix en lien avec l'insertion/l'autonomisation des jeunes et des femmes déplacés, autochtones et des migrants.

De ce tableau, on peut déduire une variété d'actions menées par les OSC en guise de contribution à la production de la sécurité : il s'agit du dialogue communautaire, de la médiation, de la sensibilisation, de l'assistance judiciaire et juridique, ainsi que des actions sociales (*installation de lampadaires et de forages*).

### ***3. Renforcement de capacités***

Les activités de renforcement de capacités figurent parmi les domaines d'intervention dans lesquels la majorité des OSC dans les trois pays ont conduit des actions.



Graphique 4 : Taux de participation des OSC en matière de renforcement de capacités

Tout comme la production à la sécurité, plus de 90% OSC ont réalisé des activités de renforcement de capacités sur des thématiques en lien avec la gouvernance sécuritaire contrairement au domaine d'élaboration des normes et politiques sécuritaires où le taux était de 30%.

### Renforcement de capacités

#### Mali

- Formation des femmes sur la résolution 1325 sur le droit des femmes, la paix et la sécurité ;
- Formation des comités consultatifs de sécurité (CCS) mis en place dans les zones conflictuelles en collaboration avec le Commissariat au Réforme du Secteur de la sécurité (CRSS) ;
- Formation de 100 jeunes de Ségou et de Koulikoro sur le processus de Désarmement, Démobilisation, Réintégration (DDR) ;



- Formation des comités communaux de sécurité sur la gestion pacifique des conflits liés à l'exploitation des ressources naturelles ;
- Formation des conseillers à la sécurité auprès des gouverneurs sur les mécanismes d'alerte précoce et la collecte des informations sécuritaires ;
- Organisation de sessions de formation des membres des comités communaux de réconciliation, des jeunes et leaders communautaires sur le plaidoyer et les techniques de communication pour la paix et la sécurité ;
- Tenue de 34 dialogues inclusifs et participatifs de médiations intercommunautaires pour la prévention, la gestion et la résolution de conflits locaux de 2020 et 2022.

### **Burkina Faso**

- Formation et équipement des noyaux de formateurs sur la promotion de la paix et de la cohésion sociale dans trois communautés de la ville de Gaoua ;
- Dispense de cours dans les écoles primaires sur "*la police et la gendarmerie à l'école*" à travers des modules « *Connaître le policier et le gendarme* » ;
- Organisation de formations sur le contrôle citoyen du secteur de la sécurité ;
- Formation des jeunes sur la prévention et la gestion des conflits dans le cadre du Programme for Youth Politicians in Africa (PYPA) ;
- Renforcement de capacités sur la gouvernance sécuritaire à travers les Universités d'été sur les droits humains (UEDH).

### **Niger**

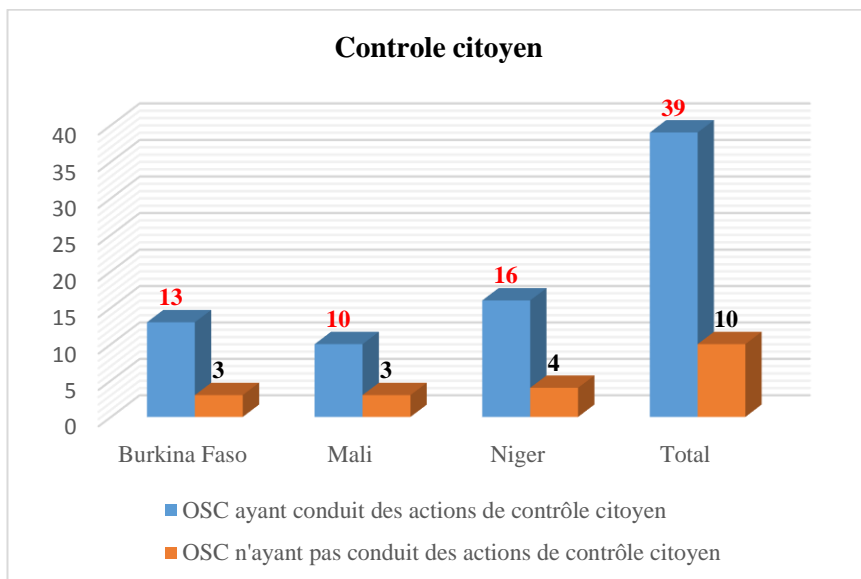
- Formation de jeunes médiateurs (120) dans les communes de banibangou, tera, ayarou et bankilaré ;
- Formations des communautés sur la gestion non violente des conflits et sécurisation des ressources partagées ;
- Mise en place et formation des comités locaux de paix pour la co-production de sécurité ;

- Formation des FDS sur les droits de la femme et de l'enfant dans les zones en conflits ;
- Formation des élus locaux sur les outils de redevabilité et leur accompagnement dans l'élaboration de budget sensible genre et conflit ;
- Formation sur les droits de l'homme et particulièrement sur les droits des femmes au profit des comités locaux de paix, des comités locaux de concertation et de dialogue (CLCD), les systèmes communautaires d'Alerte Précoce (SCAP) et les Comités de gestions des infrastructures sur la prévention et gestion non violentes des conflits.

Contrairement à la production où les typologies d'actions étaient diversifiées, celles du domaine de renforcement de capacités étaient principalement des activités de formation à travers des ateliers de formation ou des universités d'été, etc.

#### ***4. Contrôle / surveillance citoyen(ne)***

En matière de contrôle citoyen, les OSC ont rapporté avoir conduit des actions de veille citoyenne, des études et sondages, du monitoring des actions gouvernementales et/ou des violations des droits humains, des plaidoyers sur la base des études menées, d'actions judiciaires, etc. Bien que le nombre d'OSC dans ce domaine n'ait pas atteint le taux des domaines de la production de la sécurité et du renforcement de capacités, il n'est pas négligeable car 79,59% des OSC ont mené des actions y relatif.



Graphique 5 : Taux de participation des OSC en matière de contrôle citoyen

Ces actions de contrôle ou de surveillance ont été résumées et présentées dans le tableau suivant.

Contrôle/surveillance citoyen(ne)	
<b>Mali</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'un système national d'alerte précoce avec production des rapports mensuels et mise à disposition des résultats d'analyse aux citoyens et aux pouvoirs publics ;</li> <li>• Conduite des études sur le niveau de perception des populations sur les acteurs du secteur de la sécurité ;</li> <li>• Documentation sur le retour du village de Dioungani sur son site après deux (2) ans d'abandon pour cause d'insécurité ;</li> <li>• Conduite d'une étude sur l'harmonisation des politiques publiques sur la sécurité, l'extrémisme violent et le terrorisme ;</li> <li>• Réalisation d'une étude d'identification des obstacles et contraintes relatifs à la non-adoption de l'avant-projet de loi sur les violences basées sur le genre ;</li> </ul>

- Monitoring des abus et violations des droits humains dans les lieux de privation de liberté.

### **Burkina Faso**

- Contribution pour la mise en place des comités de veille et d'alerte précoce dans les communes de la province du Poni, en collaboration avec les autorités communales depuis 2020 ;
- Réalisation d'une étude sur " *Le niveau de connaissance et d'adhésion des acteurs clés aux principes de bonne gouvernance du secteur de la sécurité au Burkina Faso, au Mali et au Niger en 2020* ".
- Organisation des journées portes ouvertes des forces de défense et de sécurité dans les communes de Cinkansé et Pô
- Partage des rapports de monitoring avec les institutions (Assemblée, centre national d'études stratégiques) et conduite des actions de plaidoyer pour la prise en compte des droits humains en matière de gestion sécuritaire ;
- Sondage pour l'évaluation de la perception des Burkinabè sur le contexte sécuritaire par le sondage Afrobarometer (2022) ;
- Dépôt d'une plainte de dénonciation du financement du terrorisme auprès des instances judiciaires.

### **Niger**

- Contribution à la mise en place des observatoires de veille citoyenne, de droit de l'homme et de paix (*composés des organisations des jeunes et des femmes, Chefs traditionnels, OSC, élus locaux, services techniques déconcentrés et forces de sécurité intérieure*) ;
- Monitoring des violations et abus des droits humains causés par les FDS à travers les observatoires mis en place ;
- Réalisation d'une étude sur l'évaluation des écoles fermées au Niger et classes paillotes ;
- Elaboration d'un rapport alternatif sur les violations des droits humains ;

- Conduite d'une étude d'évaluation de la vulnérabilité et de la résilience pour lutter contre l'Extrémisme à Diffa et Tillabéri et restitution des résultats auprès des autorités locales ;
- Etudes sur le partage des ressources naturelles entre les déplacés et les autochtones.

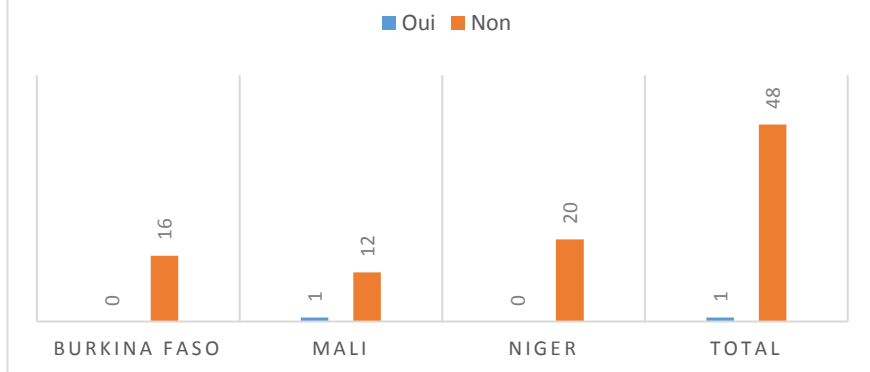
De façon globale, les OSC interviennent dans les quatre domaines d'intervention même si le nombre diffère d'un domaine à un autre. Aussi, l'analyse montre une pluralité des actions même si dans d'autre domaine comme le renforcement de capacités, les actions sont principalement des activités de formation donc une similarité des actions exécutées par ces dernières.

#### **D. Appui des autorités étatiques aux OSC en matière de gouvernance sécuritaire**

Dans le cadre de cette étude, la question de *l'appui apporté par l'Etat aux OSC en matière de gouvernance sécuritaire* a été traitée en vue de voir la provenance des ressources financières et matérielles des actions des OSC.

Selon les informations recueillies, seule une OSC du Mali a affirmé avoir reçu des fonds de la part de l'Etat. La majorité des OSC enquêtées ont mis en œuvre leurs activités avec des fonds des partenaires financiers et techniques comme l'organisation internationale pour les migrations (OIM), l'Agence française de développement (AFD), Mercy Corps, l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID), le National Endowment for Democracy (NED), AQUAL ACCESS et bien d'autres partenaires techniques et financiers.

## APPUI FINANCIER DE L'ETAT AUX OSC



Graphique 6 : Représentation de l'appui financier de l'Etat aux OSC en matière sécuritaire

Aussi, il convient de mentionner que les OSC ont noté des cas de *collaboration avec les institutions gouvernementales* notamment celles sécuritaires et des droits humains dans l'exécution de leurs projets, actions, etc. Cette collaboration était souvent matérialisée par la signature d'une convention de partenariat (14), des arrêtés de reconnaissance officielle (02) pour la facilitation du travail dans la localité mais également de leur implication dans l'exécution des activités. Dans d'autres cas, cette collaboration n'était pas matérialisée par la signature d'une convention mais seulement sur des demandes de participation ou facilitation introduites auprès de ces instances. Au Mali, cette collaboration avec les OSC s'est opérée avec le ministère de la sécurité et de la protection civile à travers le commissariat pour la réforme du secteur de la sécurité, la Direction Nationale de l'Administration Pénitentiaire et de l'Éducation Surveillée (DNAPES), le centre national d'alerte précoce (CNAP) à travers la formation des conseillers auprès des gouverneurs sur les mécanismes d'alerte précoce et la collecte des informations sécuritaires, la direction nationale de l'administration pénitentiaire et de l'éducation surveillée pour la formation de 400 agents pénitentiaires et la formation des enquêteurs de la police nationale.

Au Burkina Faso, les actions des OSC ont été mises en œuvre en collaboration avec les ministères de la défense nationale et des anciens combattants (MDNAC), ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et de la sécurité (MATDS), ministère de la justice et des droits humains ont été cités. A cette liste s'ajoute la Commission nationale des droits humains (CNDH) ; le Médiateur du Faso ; les brigades de gendarmerie et commissariats de police ; la direction générale de la police nationale (DGPN) ; l'Etat Major de la Gendarmerie Nationale ; le secrétariat général à la défense nationale (SGDN), le Centre national d'études stratégiques (CNES) ; le secrétariat permanent du comité interministériel des droits humains (SP/CIMDH) ; etc.

En plus des ministères de la défense, de la sécurité et des droits humains, plusieurs institutions ont été mentionnées par les OSC du Niger sur la question de la collaboration. Il s'agit entre autres du Centre national d'études stratégiques et de sécurité (CNESS) ; de l'Inspection générale des services de sécurité (IGSS) ; de la Haute autorité à la consolidation de la paix (HACP) ; de la Commission Nationale pour la Collecte et le Contrôle des armes illicites au Niger (CNCCAI) dans le cadre des politiques et des réformes du secteur de la sécurité, Commission Nationale des Droits Humains, le Secrétariat national du secteur de la sécurité, le Secrétariat permanent de lutte contre les armes légères et de petit calibre et les matériels connexes, le ministère de la réconciliation, etc. Par ailleurs, cette collaboration ne se limitait pas seulement à celle souhaitée par les OSC mais allait souvent au-delà. Certaines organisations ont été invitées ou sollicitées par les autorités pour apporter leurs expertises dans les réformes du secteur de la sécurité notamment pour la création d'un centre national d'études stratégiques, et l'organisation de forum sur la sécurité en la qualité de membre du scientifique.

De ces informations, nous pouvons dire que la notion de « sécurité humaine » est en train de se consolider progressivement dans les approches de gouvernance sécuritaire dans le Liptako-Gourma; la question de la sécurité n'est plus une affaire exclusive de l'Etat mais devient plutôt ouverte à plusieurs acteurs avec des interventions

différentes les unes des autres, tout en restant complémentaires. Bien que l'appui financier de l'Etat aux OSC soit minime, il ne faut pas omettre le volet collaboration qui est capital dans l'exécution des actions des OSC, car les domaines tels que l'élaboration des normes et politiques sécuritaires et le contrôle citoyen nécessite la collaboration de l'Etat afin que les OSC puissent intervenir.

### **E. Réseaux ou plateformes sur la gouvernance sécuritaire**

En matière de gouvernance sécuritaire, il existe plusieurs réseaux ou plateformes sur la gouvernance sécuritaire desquels les OSC sont membres au niveau national, régional ou international. Cette question a été abordée par l'étude afin de s'intéresser au volet des synergies d'action entre les OSC, l'Etat et d'autres parties qui est utile dans la lutte contre l'insécurité.



➤ *Au niveau national*

<b>Burkina Faso</b>	<b>Mali</b>	<b>Niger</b>
<p>Plateforme des OSC sur la réforme et la gouvernance du secteur de la sécurité ;</p> <p>Cadre de concertation sur la gouvernance du secteur de la sécurité ;</p> <p>Réseau des associations actives en droits humains de la sécurité ;</p> <p>Comité de pilotage de la stratégie nationale de</p>	<p>Plateforme des femmes du Mali sur les réformes ;</p> <p>Réseau d'action national de lutte contre les armes légères ;</p> <p>Plateforme d'échange et d'action (PEA) entre les OSC, FDS et partenaires internationaux ;</p> <p>Plateforme pour l'engagement des jeunes dans la réforme du secteur de la sécurité, démobilisation-désarmement-réintégration (PEJ-RSS-DDR) ;</p>	<p>Cadre de concertation pour le dialogue sur la justice et la sécurité ;</p> <p>Cadre de concertation « Etat-OSC-FDS » mis en place par la CNDH ;</p> <p>Cadre de concertation sur la gouvernance sécuritaire mis en place par le centre de Genève pour la gouvernance du secteur de la sécurité (DCAF) et CNAP ;</p> <p>Cadre d'unité d'action citoyenne (CUAC) ;</p> <p>Réseau des organisations de développement et de droits humains (RODDH-Niger) ;</p>

<p>lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent.</p>	<p>Cadre de concertation OSC et FDS piloté par la CNDH ;</p> <p>Comité de veille citoyen de Mopti ;</p> <p>Alliance citoyenne pour la réforme du secteur de la sécurité (AC-RSS).</p>	<p>Réseau « Migration-Développement-Droits humains (REMIDDH) » ;</p> <p>Commission Nationale pour la Collecte et le Contrôle des armes illicites (CNCCAI) et ses antennes régionales et sous-régionales ;</p> <p>Réseau Ouest Africain pour l'Edification de la Paix (Wanep-Niger)<sup>44</sup>.</p>
----------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

---

<sup>44</sup> West Africa Network for Peacebuilding (WANEP-Niger) : réseau de 20 organisations nationales travaillant dans la réforme du secteur de la sécurité

➤ *Au niveau régional*

- Coalition citoyenne pour le Sahel<sup>45</sup>
- Plateforme des femmes du G5 Sahel<sup>46</sup>
- Réseau des OSC du bassin du Lac Tchad ;
- Réseau africain du secteur de la sécurité<sup>47</sup> ;
- Réseau de la jeunesse du G5 Sahel ;
- Plateforme régionale des jeunes pour la paix et la justice ;
- Réseau Paix et Sécurité pour les Femmes de l’Espace de la CEDEAO (RESPFECO) ;
- Réseau d'action ouest-africain sur les armes légères en Afrique<sup>48</sup> ;
- Réseau ouest-africain de recherche sur la criminalité organisée<sup>49</sup> ;
- Réseau africain francophone sur les armes légères (RAFAL).

➤ *Au niveau international*

- Plateforme de la société civile pour la consolidation de la paix et le renforcement de l’Etat<sup>50</sup>.

On peut ainsi constater qu’il existe plusieurs réseaux ou plateformes en matière de gouvernance sécuritaire composés de plusieurs acteurs (FDS, OSC, INDH, PTF, etc.) selon les thématiques. Au niveau national, ces réseaux ou plateformes sont nombreux et interviennent de façon disparate. Il serait bien de réfléchir à un regroupement de

---

<sup>45</sup> <https://www.sahelpeoplescoalition.org/>

<sup>46</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=W5A2-wBCQqQ>

<sup>47</sup> African sector security network (ASSN)

<sup>48</sup> West africa action network on small arms (WAANSA)

<sup>49</sup> West african recherche network on organised crimes (WARNOC)

<sup>50</sup> Civil society platform for peacebuilding and statebuilding (CSPPS)

ces organes en un réseau unique pour une coordination des actions et efforts en vue de contribuer de façon efficace.

## **F. Défis à la participation effective des OSC à la gouvernance sécuritaire**

Dans la mise en œuvre de leurs actions, les OSC font face à des défis aussi bien au sein des organisations elles-mêmes qu'au niveau des institutions étatiques de sécurité et des communautés.

### *1. Défis liés aux institutions étatiques de sécurité*

Les défis auxquels les OSC sont confrontées en lien avec les institutions étatiques de sécurité sont multiples selon les points de vue des OSC enquêtées. Il s'agit notamment de l'accès limité à l'information sur la sécurité (confidentialité des données) ; des procédures jugées lourdes ou compliquées pour l'implication des forces de défense et de sécurité aux activités ; du manque d'accompagnement de l'Etat ; du faible niveau de confiance entre les acteurs sécuritaires et les OSC, et de la mauvaise compréhension du rôle des OSC dans la gouvernance sécuritaire. A cette liste s'ajoute la question de la faible ou l'absence de communication sur les actions mises en œuvre par les FDS ; l'accessibilité difficile des structures gouvernementales ; la réticence des acteurs notamment des FDS ; la difficulté d'accès aux FDS qui sont sur les théâtres des opérations ; la méconnaissance du rôle des OSC par les FDS ; etc.

L'on peut également se questionner sur l'impact des nombreux cadres et activités de renforcement de la confiance entre populations et FDS, qui ont été expérimentés avec l'implication des OSC. De manière général, dans quelle mesure des défis internes aux OSC ont-ils affecté la mise en œuvre effective de ces différentes activités ?

## ***2. Défis liés aux organisations de la société civile***

L'analyse des données a révélé des défis au sein de ces organisations elles-mêmes. Ces organisations ont noté que des défis tels que la fragmentation de la société civile qui entraîne par conséquent une dispersion des forces ; l'insuffisance de formation dans le domaine de la gouvernance sécuritaire ; le manque d'équipement adéquat (la logistique) ; l'absence de cadre de mutualisation des connaissances, des moyens pour une meilleure synergie d'action entre les OSC ; la difficulté de – ou la faible – mobilisation des ressources financières ; l'inaccessibilité de certaines zones de collecte du fait de l'insécurité ; le manque de ressources propres pour mener les activités ; la non disponibilité des membres ; la méconnaissance des pôles d'intervention des OSC dans le secteur de la sécurité ; la faible connaissance et capacité pratique des OSC pour participer à la coproduction de la sécurité ; l'accès limité aux ressources documentaires sur le secteur de la sécurité ; et la méconnaissance des textes législatifs et règlementaires relatifs à la participation des OSC à la production de la sécurité, etc.

Il se dégage donc trois (03) grands types des défis : d'ordre technique, financier et organisationnel. Pour ces organisations, l'ensemble de ces points constitue un obstacle à la mise en œuvre de leurs actions, et par conséquent, à leur contribution efficace aux efforts institutionnels de paix et de sécurisation.

## ***3. Défis au sein des communautés***

L'étude s'est intéressée aux rapports entre les OSC et les communautés dans la mesure où les GAT se servent souvent des conflits communautaires existants dans leur expansion. Selon les OSC enquêtées, certaines de leurs cibles sont réticentes à répondre aux questions posées par peur de subir des représailles quelconques. Elles ont également fait cas de la psychose élevée dans certaines de leurs zones d'intervention compte tenu de la présence des groupes

armés terroristes et non identifiés (GAT/GANI). Outre ces défis, les enquêtées ont mentionné le défi de mobilisation des ressources locales, la faible implication des jeunes, les capacités d'analyse et d'action limitées pour les femmes et les jeunes leaders qui entravent aussi la réalisation de leurs actions sur le terrain. A cette liste s'ajoute le déficit de visibilité et de structuration des organisations féminines et de jeunes autour de la politique locale.

## **G. Recommandations des OSC pour leur meilleure participation à la gouvernance sécuritaire**

Pour faire face à ces défis, des recommandations ont été formulées par les OSC à l'endroit des institutions étatiques de sécurité et des organisations elles-mêmes. Ces recommandations formulées sont d'ordre financier, organisationnel et technique et se présentent comme des pistes de solutions pour améliorer la contribution des OSC dans la gouvernance sécuritaire.

### **1. A l'endroit des institutions étatiques de sécurité :**

- Créer un fonds spécifique destiné à accompagner les OSC travaillant dans le domaine de la gouvernance du secteur de la sécurité ; et mettre en place un système de suivi et d'évaluation pour le contrôle de la gestion de ce fonds ;
- Créer un cadre de concertation entre les acteurs étatiques de sécurité et les OSC sur les questions sécuritaires ;
- Désigner des points focaux au niveau des différents corps de sécurité qui prendront part aux différentes activités des OSC pour faciliter la participation des FDS ;
- Alléger les procédures de participation des éléments des services déconcentrés de sécurité aux activités des OSC ;

- Former les FDS sur la gouvernance sécuritaire et en particulier sur la place et le rôle des OSC en matière de gouvernance sécuritaire ;
- Voter une loi permettant de faciliter l'accès des OSC aux données sécuritaires ;
- Etablir un dialogue constant et constructif entre les institutions de sécurité et les OSC ;
- Appliquer rigoureusement la loi sur la protection des défenseurs des droits humains ;
- Faciliter l'accès et disponibiliser les données sécuritaires aux OSC ;
- Améliorer la stratégie de communication et l'approche des institutions de sécurité avec les OSC ;
- Sécuriser de façon permanente les zones déjà reconquises par nos forces de défense et de sécurité ;
- Organiser des journées portes ouvertes pour informer les différents acteurs sur les actions sécuritaires de l'Etat.

## **2. A l'endroit des OSC elles-mêmes :**

- Renforcer les capacités des membres des OSC dans le domaine de la gouvernance sécuritaire pour plus de professionnalisme et d'expertise ;
- Inciter les responsables des organisations à faire participer de façon rotative les membres de l'équipe opérationnelle de la structure (personnel ou staff) aux activités de formation sur la sécurité ;
- Redynamiser les plateformes ou réseaux d'OSC sur la gouvernance et réforme du secteur de la sécurité pour les partages d'expériences et de mutualisation des actions en matière sécuritaire ;
- Travailler en synergie en impliquant tous les acteurs clés sur le terrain pour être plus efficaces dans la contribution à la gouvernance sécuritaire ;

- Développer et mettre en œuvre des programmes qui dépassent les frontières d'un seul Etat ;
- Mener des activités conjointes avec les institutions sécuritaires en vue de contribuer à la gouvernance sécuritaire ;
- Elaborer une note de partenariat avec les ministères de la défense et de la sécurité pour toute action devant mobiliser les FDS ;
- Informer et s'informer sur les aspects de la sécurité régulièrement et les évaluer avant toute intervention ;
- Vulgariser les politiques et stratégies nationales de sécurité auprès des populations ;
- Mobiliser les ressources locales dans la mise en œuvre de leurs activités ;
- Sensibiliser les populations sur leurs droits et devoirs en matière sécuritaire ;
- Sensibiliser les populations, en particulier les femmes et les jeunes sur leur rôle en matière de gouvernance sécuritaire pour une meilleure implication dans la lutte contre le terrorisme ;
- Sensibiliser les populations sur l'intérêt de leur collaboration avec les forces de défense et de sécurité dans la lutte contre le terrorisme.

## **V. Conclusion et Recommandations**

De l'analyse des données recueillies auprès des organisations de la société civile, la présente étude fait ressortir que ces acteurs ont mené des actions en matière de gouvernance sécuritaire principalement dans leurs pays respectifs. Ces actions sont regroupées en quatre domaines d'intervention à savoir l'élaboration des normes et politiques sécuritaires, la production de la sécurité, le renforcement de capacités et la surveillance ou le contrôle citoyen. Le domaine *d'élaboration des normes et politiques* a un bas niveau de



contribution des OSC par rapport aux trois autres domaines où les taux sont respectivement de 95,91% (*production de la sécurité*), 91,83% (*renforcement de capacités*) et 79,59% (*production de la sécurité*).

Dans la mise en œuvre de ces actions, ces OSC ont bénéficié de l'appui financier de plusieurs partenaires financiers et techniques, y compris étatiques. Toutefois, le partenariat avec l'Etat était essentiellement technique, marqué notamment par accompagnements ponctuels et des collaborations encadrées par des textes réglementaires ou contractuels spécifiques entre OSC et institutions étatiques de sécurité et de droits humains ainsi qu'avec leurs services déconcentrés pour la mise en œuvre réussie de leurs actions sur le terrain. Plusieurs de ces collaborations étaient formalisées soit par la signature de convention de partenariat, soit par des arrêtés de reconnaissance officielle pour faciliter le travail dans la localité mais aussi pour leur implication aux activités.

Aussi, la contribution des OSC à la gouvernance sécuritaire est facilitée par des réseaux et plateformes nationaux, régionaux et internationaux auxquels elles sont membres permanents ou simples participantes, selon le besoin. Ces réseaux regroupent plusieurs acteurs travaillant sur les questions de gouvernance sécuritaire aux niveaux national, régional et international.

Malheureusement, les OSC rencontrent d'énormes défis pour participer pleinement à la coproduction de la sécurité. Ces défis d'ordre organisationnel, technique et financier, sont situés principalement à deux niveaux : au niveau des institutions étatiques et au niveau de la société civile. Au niveau des institutions étatiques sécuritaires, il s'agit de l'accès limité à l'information sur la sécurité (confidentialité des données) ; des procédures jugées lourdes ou compliquées pour l'implication des forces de défense et de sécurité aux activités ; du manque d'accompagnement de l'Etat ; de la faible ou l'absence de communication sur les actions mises en œuvre par

les FDS ; et de la méconnaissance du rôle des OSC par les FDS. Parmi les défis au niveau des OSC, il est ressorti entre autres la fragmentation de la société civile qui entraîne par conséquent une dispersion des forces. A cela s'ajoutent le faible niveau de mobilisation de ressources financières ; la dépendance financière vis-à-vis des PTF généralement étrangers ; la méconnaissance des pôles d'intervention des OSC dans le secteur de la sécurité ; la faible connaissance et capacité pratique des OSC pour participer à la coproduction de la sécurité ; l'accès limité aux ressources documentaires sur le secteur de la sécurité ; et la méconnaissance des textes législatifs et réglementaires relatifs à la participation des OSC à la production de la sécurité ; etc.

En définitive, l'étude a pu confirmer l'hypothèse selon laquelle la gouvernance sécuritaire ne peut être « bonne » que lorsque la participation citoyenne est effective à travers notamment une intervention des OSC dans au moins les quatre domaines d'intervention (susmentionnés), articulée autour de la synergie d'action dans des plateformes/réseaux dynamiques et appuyée par des partenariats techniques et financiers pertinents. Malgré les efforts vers cet idéal de bonne gouvernance sécuritaire, les défis auxquels les pays de la zone du Liptako-Gourma font face restent énormes mais surmontables si les apports de chacun de acteurs du secteur de la sécurité sont capitalisés à leur juste valeur.

Face à ces défis, et au regard de la dégradation de la situation sécuritaire nonobstant les actions des différents acteurs sur les questions sécuritaires, il est impérieux de redéfinir les stratégies pour mieux matérialiser le changement de paradigme qu'impose l'idéal de la bonne gouvernance découlant notamment de l'adoption d'une approche à « la sécurité centrée sur les gens » par les trois pays. Cela requiert notamment de conjuguer les efforts pour une meilleure capitalisation des apports des « gens » dans le secteur de la sécurité, qui passent par les interventions des OSC. En ce sens, quelques recommandations ont été formulées à l'endroit des deux principaux

acteurs de ce secteur, en portant une attention particulière sur l'Etat :

➤ **Institutions étatiques de sécurité**

1. ***Créer et/ou dynamiser les cadres de dialogue et de concertation entre les acteurs étatiques de sécurité, les OSC et les autres parties prenantes du secteur de la sécurité.*** L'analyse a révélé que la plupart des cadres de dialogue et de concertation au niveau des pays sont mis en place lors de l'exécution des projets mais peinent à survivre à ces derniers. Le dysfonctionnement ou non-fonctionnement de ces cadres de concertation, faute de moyens financiers principalement, ralentit l'élan de synergie d'actions entre ces différents acteurs impulsé par ces projets et, dans certains cas, amoindrit carrément la valeur ajoutée des apports des OSC. Pour mieux capitaliser la contribution des OSC, il est impérieux d'envisager des solutions durables qui passent notamment par des cadres permanents de dialogue auxquels des lignes budgétaires seraient consacrées dans les budgets des ministères ayant à leur charge la sécurité dans les différents pays. La question de participation à l'élaboration des normes et politiques sécuritaires devrait être une des priorités dans ces cadres de concertation, au regard du faible taux de contribution constaté par cette étude.
2. ***Créer un fonds spécifique destiné à accompagner les OSC travaillant dans le secteur de la sécurité.*** De l'analyse, il ressort le constat d'un faible taux d'appui financier de l'Etat aux OSC. La majorité des OSC est financée par des partenaires techniques et financiers (PTF) tels que les ONG, dont les thématiques et zones d'intervention sont souvent prédéterminées, de fois sans tenir compte des priorités des Etats. En conséquence, les OSC naviguent d'un projet à un autre souvent au gré des priorités des PTF, avec le risque de

répéter les mêmes actions sans une logique de continuité. Il y a donc un manque à gagner que les Etats devraient ne serait-ce que réduire, en disposant d'un fond permettant à capitaliser les acquis enregistrés par les OSC dans le cadre des projets financés par les PTF. Dans une approche holistique, et suivant une démarche progressive, ce fonds (ex. **'Fonds de capitalisation de la contribution d'OSC'**) devrait dans un premier temps accompagner la capitalisation des interventions des OSC, en accordant une attention particulière aux domaines où le taux de contribution est suffisamment élevé (ex. la production de la sécurité).

3. ***Mettre en place un mécanisme participatif de suivi et évaluation des actions des OSC dans le secteur de la sécurité.*** Un tel mécanisme s'inscrirait dans la logique du Cadre de concertation proposé ci-haut, et serait complémentaire au Fonds proposé dans la deuxième recommandation. En effet, la contribution des OSC ne saurait être capitalisée si leurs interventions ne font pas l'objet d'un processus rigoureux de suivi, évaluation, redevabilité et apprentissage (SERA), impliquant tant les OSC et les PTF qui les financent, que les acteurs étatiques qui gèrent le secteur de la sécurité. Ceci permettrait une amélioration progressive des interventions des différents acteurs, mais surtout faciliterait l'harmonisation des compréhensions des besoins réels et attentes légitimes des populations en matière de sécurité, et la définition des objectifs communs pour mieux faire face à la crise multidimensionnelle qui prévaut dans les pays du Liptako-Gourma.
4. ***Impliquer davantage les jeunes et les femmes dans les prises de décision en matière de sécurité au niveau de l'Autorité de développement intégré des Etats du Liptako-Gourma (ALG) :*** Même si la gouvernance sécuritaire n'est pas au cœur de la mission de cette institution sous-régionale,

l'ALG semble avoir le potentiel de porter les préoccupations des citoyens aux gouvernements et servir de tremplin pour la résolution des défis communs en matière de sécurité. Dynamisée, elle opérerait de se focaliser sur l'implication des groupes marginalisés tels que les jeunes et les femmes. En effet, telle que soulignée lors de la réunion virtuelle organisée en avril 2023 par le Cidoc, une implication active de ces groupes marginalisés (femmes et jeunes) dans la prise des décisions au niveau sous-régional contribuerait à résoudre la problématique du désintérêt qu'ils manifestent aux questions de gouvernance sécuritaire qui se constate dans les pays du Liptako-Gourma.

➤ **Organisations de la société civile**

1. *Travailler à dynamiser les plateformes ou réseaux d'OSC, tant au niveau national que régional, sur la gouvernance et réforme du secteur de la sécuritaire et travailler en synergie pour identifier et lever les défis qui empiètent sur la qualité de leurs interventions* : Ces réseaux devraient être ouverts aux autres acteurs de la société civile, tels que les universitaires et les médias, pour apporter un regard externe et plus ou moins objectif sur les actions des OSC et leur impact réel sur le secteur de la sécurité, mais aussi dans une perspective de synergie d'action avec eux. En particulier, les OSC devraient explorer les pistes pour mettre à profit la **'Coalition citoyenne pour le Sahel'** – qui regroupe déjà une trentaine d'OSC et qui semble dynamique ne serait-ce qu'en matière de plaider sur le plan régional – dans le but de mieux canaliser leurs énergies dans la mise en œuvre des interventions d'envergure régionale (G5 Sahel et Liptako-Gourma).
2. *Privilégier la formalisation des collaborations avec les institutions étatiques de sécurité* à travers notamment des

conventions de collaboration sur des questions spécifiques afin de favoriser la mobilisation des acteurs étatiques tels que les FDS, mais surtout de mieux organiser la documentation et la capitalisation des acquis de ces collaborations.

3. *Systématiser, notamment sur le plan spatiotemporel et en synergie avec différents acteurs du secteur de la sécurité, les actions de sensibilisation des communautés et des populations, en particulier les femmes et les jeunes, sur leur rôle en matière de sécurité.* Il s'agirait également de les sensibiliser les populations à renforcer leur collaboration avec les FDS et les autorités étatiques locales, en tant que détenteurs du droit à la sécurité devant exercer une certaine responsabilité pour une pleine jouissance de ce droit. L'intérêt d'une telle systématisation est aussi de s'assurer d'une meilleure inclusion des groupes vulnérables et ceux qui se sentiraient marginalisés du fait notamment de l'absence ou une présence limitée des services de sécurité dans leurs localités.

## Brève bibliographie

1. ARGA (2019), Forum sur la réforme du secteur de la sécurité : Regard sur la contribution de la société civile à la RSS, [https://base.afrique-gouvernance.net/docs/arga-atelier\\_societe\\_civile\\_et\\_rss.pdf](https://base.afrique-gouvernance.net/docs/arga-atelier_societe_civile_et_rss.pdf)
2. Cadre d'orientation de l'UA sur la réforme du secteur de la sécurité (janvier 2013) : <https://www.peaceau.org/uploads/ssr-policy-framework-fr.pdf>, paragraphe 74 ; Page 32
3. Cadre de politique de la CEDEAO pour reforme et la gouvernance du secteur de la sécurité
4. Cadre de prévention des conflits de la CEDEAO (2008) : <https://old22.ecowas.int/wp-content/uploads/2018/08/ecowas-policy-framework-on-ssrg-french-adopted.pdf> (section III, point E, article 37 et 38), Page 18.
5. Décret n°2016-1052 du 22 décembre 2016 portant définition des modalités de participation des populations à la mise en œuvre de la police de proximité ; articles 2 et 5
6. Journal officiel de la république du Mali : Chapitre III article 14, Page 4. ( <http://www.sgg-mali.ml/JO/2016/mali-jo-2016-27.pdf> )
7. Loi 032-2023/AN du 31 juillet 2003 relative à la sécurité intérieure, article 8.
8. Loi n°028/2022/ALT instituant les Volontaires pour la défense de la Patrie (VDP), art. 1 et 2.
9. OCDE (2008), *Manuel de l'OCDE-CAD sur la réforme des systèmes de sécurité : Soutenir la sécurité et la justice*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264034280-fr>.
10. Rapport de la réunion virtuelle sur les contributions des organisations de la société civile à la co-production de la sécurité dans le Liptako-Gourma, avril 2023

11. Rapports des ateliers régional et national de formation sur la participation citoyenne à la gouvernance sécuritaire ; Novembre 2022 et février 2023
12. Rapports des panels sur l'état de mise en œuvre de la police de proximité au Burkina Faso, sur les approches de coproduction de la sécurité au Mali et au Niger, 2022
13. Rapports finaux de cartographie et d'évaluation des capacités des organisations de la société civile actives sur les questions de participation citoyenne à la gouvernance sécuritaire au Mali, au Burkina Faso et au Niger ; 2020
14. Revue bimensuelle de Novembre-décembre 2021 « *La marche du Burkina Faso* »
15. Synthèse de la stratégie nationale de sécurité de proximité, Page 2 et 3 (<http://www.interieur.gouv.ne/wp-content/uploads/2023/03/STRATEGIE-NATIONALE-DE-SECURITE-INTERIEURE-SNSI.pdf> )



## ANNEXES

### Annexe 1 : Aperçu de la contribution du Cidoc en matière de gouvernance sécuritaire

Le Centre d'information et de documentation citoyennes (Cidoc) est une organisation qui œuvre pour une pleine jouissance des droits de participation à tout domaine de la gestion des affaires publiques, par le citoyen, qu'il soit gouvernant ou gouverné. Ainsi, une part importante de ses interventions porte également sur la gouvernance sécuritaire dans la mesure où elle entraîne des répercussions sur le quotidien du citoyen.

Convaincu que la participation citoyenne ne peut être effective que lorsque le citoyen est doté de connaissances, d'aptitudes et d'outils pour agir, le Cidoc fait du développement des capacités durables un pilier majeur de son travail. Ainsi, sans se limiter aux approches classiques de production et transmission des connaissances, il procède par la recherche pour innover en permanence, y compris dans le secteur de la sécurité.

Ci-dessous est présenté un aperçu de quelques actions phares que le Cidoc a pu mettre en œuvre depuis 2020<sup>51</sup>, dans le domaine de la gouvernance et la réforme du secteur de la sécurité (G/RSS).

---

<sup>51</sup> Avant 2020, le Cidoc a mené bien d'autres actions dans le domaine de la G/RSS, notamment la production en 2017 du **Rapport de sondage sur les perceptions des citoyens en lien avec la gouvernance sécuritaire dans la région du Sahel** dans le cadre de son projet : « Renforcement de la participation citoyenne à la gouvernance sécuritaire dans la région du Sahel » financé par l'Institut Interrégional de Recherche des Nations Unies sur la Criminalité et la Justice (UNICRI)

Actions	Description
Cartographie et évaluation des capacités et besoins des OSC intervenant dans le secteur de la sécurité au Burkina Faso, au Mali et au Niger (Avec l'appui de NED)	<p>- <b><i>Etude cartographique et évaluation des besoins des OSC</i></b></p> <p>Afin de faciliter les interventions auprès des OSC travaillant sur des questions de G/RSS au Liptako-Gourma, le Cidoc avait commandité une étude permettant de répertorier les OSC, tout en évaluant leurs besoins réels. Cette étude mise en œuvre respectivement au Burkina Faso, au Mali et au Niger, au cours du dernier trimestre de l'année 2020, avait conduit à trois résultats suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>(a) Trois répertoires de deux cent dix-huit (218) OSC actives sur les questions de gouvernance sécuritaire : dont trente-deux (32) OSC du Burkina Faso, cent huit (108) OSC du Mali et soixante-dix-huit (78) OSC du Niger.</li> <li>(b) Une analyse mettant en lumière (3) trois axes dans lesquels les OSC ont le plus besoin de renforcement de capacités : le monitoring des politiques de gouvernance du secteur de la sécurité ; la recherche, les appuis-conseils et la formation ; et le plaidoyer et la mobilisation sociale.</li> </ul> <p><i>Les résultats de cette étude ont aussi non seulement permis au Cidoc de mieux articuler ses interventions auprès de ces OSC, mais ils ont facilité et continuent à faciliter la prise de décision pour notamment les PTF dans les différents pays de la sous-région.</i></p>
	<p>- <b><i>Ateliers de restitution de la cartographie</i></b></p> <p>Les résultats de l'étude cartographique avait fait l'objet de restitution à travers une série de trois ateliers de restitution et d'échanges autour des besoins des OSC ; respectivement à Ouagadougou (22 janvier 2021), à Bamako (14 janvier 2021) et à Niamey (27 janvier 2021). Ces ateliers avaient connu la participation d'une soixantaine de participants qui sont tous des parties prenantes du secteur de la sécurité (représentants des ministères de la défense, de la sécurité et de la protection civile ; des représentants de collectivités territoriales ; des</p>

	<p>représentations diplomatiques et consulaires ; des partenaires techniques et financiers ; et des représentants d'OSC ayant pris part à l'étude).</p> <p><i>A travers la restitution de la cartographie, le Cidoc avait contribué à informer et doter les acteurs d'outils d'aide à la décision en matière de G/RSS. Ce qui lui a permis de préparer le terrain pour renforcer les capacités des OSC en matière de planification, de conduite et de suivi-évaluation d'une action de plaidoyer en lien avec le secteur de la sécurité dans les pays d'intervention du projet.</i></p>
<p>Formation sur le plaidoyer en matière de gouvernance sécuritaire (Avec l'appui de NED)</p>	<p>En vue de répondre à un des besoins exprimés par les OSC touchées par l'étude cartographique, les activités principales étaient la conception d'un cours sur le plaidoyer en matière de gouvernance sécuritaire qui a été dispensé en trois (03) ateliers de formation au profit des OSC intervenant dans le secteur de la sécurité dans les trois pays du Liptako-Gourma. Le Cidoc a ainsi organisé et animé ces ateliers de formation, respectivement au Burkina Faso (les 25 et 26 mai 2021) ; au Niger (les 07 et 08 juin 2021) et au Mali (les 08 et 09 juin 2021).</p> <p><i>Ces ateliers ont contribué à renforcer les capacités de soixante-quatre (64) représentants d'OSC en matière de planification, de conduite et d'évaluation des activités de plaidoyer aux fins d'influencer positivement la gouvernance du secteur de la sécurité dans l'espace du G5 Sahel.</i></p>
	<p>Dans le but principal de favoriser la synergie d'actions des OSC en matière de G/RSS au niveau transfrontalier, le Cidoc a organisé les 25 et 26 octobre 2021 à Ouagadougou (Burkina Faso), un séminaire de partage d'expériences et de bonnes pratiques entre les OSC intervenant dans le secteur de la sécurité au Burkina Faso, au Mali et au Niger.</p>

<p>Séminaire régional de partage d'expérience et bonnes pratiques entre OSC (Avec l'appui de NED)</p>	<p>Cette activité s'est déroulée sous la forme de panels de discussions, chacun d'eux portant sur une thématique spécifique en lien avec les interventions d'OSC en matière de gouvernance sécuritaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <i>Panel 1 : Relations entre Etat et OSC en matière de gouvernance sécuritaire.</i></li> <li>○ <i>Panel 2 : OSC et mise en œuvre de la police de proximité dans les pays du Liptako-Gourma (Burkina, Mali et Niger).</i></li> <li>○ <i>Panel 3 : Travail en réseau des OSC du domaine de la sécurité en Afrique de l'Ouest.</i></li> <li>○ <i>Panel 4 : Réflexions autour du rôle des OSC pour faciliter la prise en compte des besoins des populations à la base en matière de sécurité.</i></li> </ul> <p>A l'issue des panels, trois (03) constats couplés de résolutions ont été faits par la plénière :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● <i>L'inexistence et l'insuffisance de fonctionnement des plateformes/réseaux d'OSC actifs sur la gouvernance et la réforme sécuritaire dans les pays du Liptako-Gourma : Créer/Renforcer les réseaux pour faire plus et mieux dans le secteur de la sécurité au niveau régional.</i></li> <li>● <i>Le manque d'outils servant de référentiel pour encadrer et guider l'action des OSC en matière de gouvernance sécuritaire : Développer et mettre à disposition un corpus des cadres normatifs sur les axes d'intervention des OSC dans la G/RSS.</i></li> <li>● <i>Le besoin d'harmoniser à minima la mise en œuvre du concept de police de proximité dans les pays du Liptako-Gourma pour mieux faire face aux défis communs : Proposer une clarification conceptuelle, normative et principielle pour mieux orienter les pratiques des Etats.</i></li> </ul> <p><i>Ce séminaire a réuni trente-quatre (34) représentants d'OSC, qui ensemble ont défini des pistes d'interventions harmonisées au niveau transfrontalier afin mieux contribuer à la G/RSS. Il s'est donc agi pour le Cidoc de contribuer au renforcement des capacités dans plusieurs axes</i></p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	<p><i>d'interventions d'OSC en matière de la GRSS, tout en posant des jalons pour une synergie d'actions.</i></p>
<p>Plaidoyers pour une meilleure implication des OSC dans la G/RSS (Avec l'appui de NED)</p>	<p>En début 2022, le Cidoc a mené de concert avec d'autres OSC, quatre (04) actions de plaidoyer dans les pays du Liptako-Gourma : un plaidoyer au Burkina, deux au Mali et un au Niger. Ces actions de plaidoyer du Cidoc devaient aboutir à une réforme normative/institutionnelle facilitant l'implication effective des OSC à la G/RSS dans chacun des pays. Malheureusement, la situation sécuritaire et les mutations politiques et géostratégiques qui prévalent actuellement dans les pays du Liptako-Gourma ont fait que le plaidoyer prévu notamment au G5 Sahel n'ait plus lieu ; le retrait du Mali de cette organisation ayant conduit à la délocalisation de la Force conjointe du G5 Sahel – qui était la cible de l'action. En outre, la lenteur administrative (l'indisponibilité des 1<sup>ères</sup> autorités cibles), a freiné la conduite effective des plaidoyers, amenant ainsi le Cidoc a adopté de nouvelles stratégies. Ainsi, le Cidoc en collaboration avec les trois Comités de plaidoyer, a opté pour une approche de plaidoyer à travers des Panels-dialogues d'Experts impliquant les représentants d'OSC et les autorités étatiques initialement ciblées par les actions de plaidoyer.</p> <p><i>Ces actions de plaidoyer en synergie avaient pour objectif de rendre visibles les apports des OSC en vue de les positionner comme des partenaires crédibles des autorités étatiques dans la prise en compte des droits humains et des besoins réels de la population en matière de sécurité. Avec les quelques actions de plaidoyer qui avaient réussi, le Cidoc entamait déjà la mise en exécution de certaines résolutions prises lors du séminaire régional tenu en octobre 2021 (décrit ci-haut), visant à mettre à profit des réseaux/plateformes informels afin de plaider pour une meilleure prise en compte des OSC dans les sphères décisionnelles du secteur de la sécurité.</i></p>

<p>Panels-dialogues d'Experts pour booster les plaidoyers pays (Avec l'appui de NED)</p>	<p>Au regard des défis opérationnels rencontrés dans la conduite des actions de plaidoyer et pour s'assurer de l'atteinte des résultats escomptés, le Cidoc a organisé et animé des panels-dialogues d'Experts sur les thématiques des différents plaidoyers.</p> <p>Ces dialogues d'experts ont porté sur une thématique spécifique au contexte de chacun des pays du Liptako-Gourma. Tenu le 17 mai 2022 à Ouagadougou, le Panel-dialogue d'Experts du Burkina Faso a porté sur l'« Etat de mise en œuvre de la police de proximité » ; ceux du Mali (le 23 juin 2022 à Bamako) et du Niger (le 16 juin 2022 à Niamey), ont porté respectivement sur les « Approches de coproduction de la sécurité : rôle et contributions des organisations de la société civile ».</p> <p><i>Ces Panels-dialogues d'Experts ont servi de plateformes de réflexion, d'échanges et de concertation entre institutions étatiques (Ministères, Parlements, FDS, etc.) et acteurs de la société civile (OSC, experts, acteurs académiques, etc.) sur les défis à l'implication effective des OSC à la G/RSS ainsi que les voies pour une contribution plus efficace de ces dernières. Ces cadres ont tout au moins permis aux autorités étatiques de confronter leurs points de vue à ceux des OSC, tout en permettant à ces derniers de passer leur message de plaidoyer initialement prévu, notamment pour ce qui est d'un meilleur encadrement juridique et opérationnel de l'implication des OSC dans la production de la sécurité.</i></p>
<p>Conception et Processus de mise en place d'un « Mécanisme Permanent de</p>	<p>Le Cidoc a participé et/ou coorganisé avec DCAF, des ateliers d'échanges sur les relations civilo-militaires en 2021. Il s'agit de l'atelier d'échanges et de planification pour le renforcement de la confiance entre populations civiles et FDS » tenu du 07 au 09 juin 2021 à Ouagadougou dans la salle de conférence de l'Autorité du Liptako-Gourma. A l'issue de cet atelier, un plan d'actions a été élaboré et mis en œuvre.</p> <p>Conformément à ce plan d'actions, le Cidoc avait conçu un <i>Mécanisme Permanent de Suivi de la Confiance entre les Populations et les Forces de Défense et de Sécurité (FDS)</i>. Il s'agit d'un</p>

<p>Suivi de la Confiance entre les Populations et les Forces de Défense et de Sécurité » (<i>En collaboration avec le DCAF</i>)</p>	<p>mécanisme de dialogue et de concertation permanents entre les populations et les FDS, co-facilité par la CNDH et le Médiateur du Faso dans un système de gouvernance tripartite (FDS –CNDH/Médiateur du Faso – OSC), afin de collaborer dans au moins trois domaines d'intervention des citoyens dans le secteur de la sécurité (Renforcement des capacités, Production de la sécurité et Contrôle citoyen).</p> <p>Ainsi, le Cidoc et le DCAF ont coorganisé les 18 et 19 novembre 2021, dans la salle de conférence de l'Autorité du Liptako-Gourma, un atelier de présentation de cet outil de concertation civilo-militaire, en vue de son amélioration. Dans une approche de recherche-action, cet atelier a permis au Cidoc de recueillir les points de vue et critiques des différentes parties prenantes du secteur de la sécurité (y compris l'ensemble des composantes des FDS, l'Emir du Liptako, le Médiateur du Faso, etc.) sur cet outil, en se focalisant notamment sur son bienfondé, son système de gouvernance, son fonctionnement, son ancrage institutionnel, les activités et sa durabilité, qui a été validé et adopté à l'issue de cet atelier.</p> <p>Dans le cadre du même processus de conception et de mise en place de ce Mécanisme de dialogue civilo-militaire, qui s'est inscrite dans une démarche méthodologique de recherche-action, le DCAF, le Cidoc, la CNDH et le Médiateur du Faso ont coorganisé des échanges autour de ce Mécanisme, à l'occasion d'une Audience foraine du Médiateur du Faso à Kaya. Cette activité de deux jours (25-26 mai 2022) avait permis au Cidoc de recueillir les points de vue d'un public de 200 personnes (Gouverneur de région, Présidents d'institutions publiques, FDS, Experts en G/RSS, OSC nationales et locales, etc.) pour finaliser l'outil mais également impulser son appropriation par les différents acteurs. La résolution de cette rencontre était que les échanges vont se poursuivre avec la CNDH et le Médiateur du Faso pour déterminer le portage institutionnel et élaborer le cadre normatif et fonctionnel de ce Mécanisme de concertation civilo-militaire, en vue de sa mise en place.</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	<p><i>Avec ce Mécanisme – favorisant la collaboration civilo-militaire en matière de renforcement de capacités, production de la sécurité et le contrôle citoyen –, le Cidoc entend contribuer à l’appropriation nationale et locale de la question sécuritaire tout en promouvant l’efficacité et la responsabilité des FDS qui respectent les droits humains dans la lutte contre l’insécurité.</i></p>
<p>Edition de deux numéros spéciaux du Bulletin <i>Infocitoyen</i>, consacrés à la gouvernance sécuritaire (Avec l’appui de NED)</p>	<p>La vulgarisation des connaissances en lien avec la G/RSS constitue une partie intégrante du travail du Cidoc. Ainsi, au cours de l’année 2022, il a produit deux numéros de son bulletin d’information <i>Infocitoyen</i>, consacrés spécialement aux questions de gouvernance sécuritaire. Les numéros 15 et 16 du bulletin font une synthèse des activités des projets, tout en renforçant le message sur la nécessité d’impliquer concrètement les OSC à tous les niveaux dans la G/RSS. Dans ces bulletins, figurent aussi des articles portant sur des thématiques connexes à celle de la participation des OSC à la production de la sécurité et la G/RSS, notamment celles des droits humains. Ils portent respectivement les titres<sup>52</sup> : « <i>Renforcer les capacités des organisations de la société civile pour une contribution plus effective et efficiente dans la gouvernance du secteur de la sécurité dans l’espace du Liptako-Gourma</i> » et « <i>Capitalisation et partage d’expérience entre organisations de la société civile de l’espace G5-Sahel en matière de participation citoyenne dans la gouvernance sécuritaire : des Panels-dialogues d’experts pour booster les actions de plaidoyer.</i> »</p>
<p>Conception d’un cours de</p>	<p>Convaincu que le besoin de renforcement des capacités sur la G/RSS est insatiable, mais aussi en application de la résolution d’élaborer un ensemble d’outils de référence pour les OSC intervenant dans le domaine de la sécurité (formulée au Séminaire régional susmentionné), le</p>

<sup>52</sup> <https://centrecitoyen.org/category/notes-citoyennes/>



<p>base (Foundation course) sur la participation des OSC à la G/RSS <i>(Avec l'appui de NED)</i></p>	<p>Cidoc a conçu un cours de base détaillé devant permettre aux OSC de mieux cadrer leurs interventions dans le secteur de la sécurité.</p> <p>Conçu avec l'appui de trois experts des questions de gouvernance sécuritaires, ce cours est constitué de quatre (04) grandes thématiques en lien avec les quatre domaines d'intervention des OSC dans ce secteur : « Elaboration des normes/politiques de sécurité », « Production de la sécurité », « Renforcement de capacités », et « Surveillance et Contrôle citoyen ». Celles-ci sont précédées des modules sur les « Concepts et architecture de la sécurité » et le « Cadre institutionnel et normatif d'intervention des OSC dans la G/RSS ».</p> <p><i>Ce cours modulable selon le besoin constitue un des outils principaux du Cidoc en matière de renforcement des capacités des acteurs de la société civile, en ce qui concerne la participation citoyenne dans le secteur de la sécurité. Sa conception s'inscrit dans le cadre d'un programme régional annuel de formation des formateurs qui est en cours de mise en place.</i></p>
<p>Atelier régional de formation des formateurs sur la participation des OSC à la gouvernance du secteur de la sécurité <i>(Avec l'appui</i></p>	<p>L'Atelier régional des formateurs sur la gouvernance sécuritaire, tenu du 14 au 16 novembre 2022 à Ouagadougou (Burkina Faso), a regroupé dix-neuf (19) participants dont huit (8) au Burkina Faso, quatre (4) au Mali, sept (7) au Niger.</p> <p>Fondé sur le cours susmentionné, cet atelier a permis au Cidoc de renforcer les connaissances et compétences des organisations de la société civile de la zone du Liptako-Gourma pour une participation plus active en matière de gouvernance du secteur de la sécurité (G/RSS).</p> <p><i>Plus spécifiquement, et dans l'optique de renforcer la synergie d'actions transfrontalières au Liptako-Gourma, cet atelier a permis au Cidoc de contribuer à la formation des formateurs des trois pays sur des questions de G/RSS, mais surtout de mettre en place un pool de formateurs régionaux qui devront œuvrer pour une meilleure participation citoyenne dans ce secteur, dans leurs pays respectifs et sur le plan régional. A travers cet atelier régional, le</i></p>

de NED)	<i>Cidoc a ainsi contribué à renforcer les capacités de 20 représentants d'OSC du domaine de la sécurité.</i>
Atelier national de formation des organisations de la société civile du Burkina Faso sur la participation citoyenne à la gouvernance sécuritaire (Avec l'appui de NED)	<p>L'atelier national de formation des OSC du Burkina Faso s'inscrit dans la continuité des actions de vulgarisation du cours susmentionné, qui ont commencé avec l'atelier régional de formation des formateurs (ci-haut).</p> <p>Tenu les 13 et 14 février 2023 à Ouagadougou (Burkina Faso), cet atelier a regroupé quarante-six (46) participants dont trente-six (36) résidant à Ouagadougou et dix (10) issus des provinces du Burkina Faso ; seize (16) parmi eux étaient des femmes. Il visait à renforcer les connaissances et compétences des participants sur les axes ou domaines d'intervention à la disposition des OSC, et ainsi améliorer la qualité de leur contribution en matière de participation citoyenne à la gouvernance sécuritaire dans les pays du Liptako-Gourma.</p> <p><i>La formation a été facilitée par une équipe de quatre (4) formateurs dont deux (02) étaient sélectionnés dans le pool des dix (10) formateurs nationaux qui avaient pris part à l'atelier régional organisé par le Cidoc en novembre 2022, dans le cadre du même projet. A travers cette activité, le Cidoc continue à œuvrer au renforcement de capacités des acteurs de la sécurité.</i></p>
Création d'une base des données	<p>Dans l'optique de contribuer à pallier le manque d'outils servant de référentiel pour encadrer et guider l'action des OSC en matière de gouvernance sécuritaire, le Cidoc a développé une base de données accessible gratuitement en ligne (sur son site web) qui lui permettra de mettre à la disposition des acteurs du secteur de la sécurité, un corpus des cadres normatifs sur les axes d'intervention des OSC dans la G/RSS.</p>

<p>relatives à la G/RSS (Avec l'appui de NED)</p>	<p>Il s'agit de faciliter l'accès des acteurs de la société civile aux sources documentaires relatives à la G/RSS, à travers une rubrique sur le site web dénommée « Gouvernance Sécuritaire », avec quatre (4) sections dénommées respectivement « Général », « Burkina Faso », « Mali » et « Niger ».</p> <p>En plus des textes législatifs et réglementaires nationaux (des 3 pays) et régionaux sur la G/RSS, cette rubrique sur le site web du Cidoc favorise également la promotion et la vulgarisation de la doctrine en la matière (livres et articles scientifiques) ainsi que des productions et actions des OSC sur la gouvernance sécuritaire (études, recherches, colloques, etc.). <i>Cette bibliothèque virtuelle a pour finalité de favoriser la vulgarisation de l'information en lien avec le secteur de la sécurité, et ainsi contribuer au renforcement des capacités.</i></p>
<p>Réunion virtuelle : Société civile et participation citoyenne dans la gouvernance du secteur de la sécurité dans l'espace G5-Sahel</p>	<p>Organisée le 19 avril 2023 en ligne (Zoom), cette première d'une série de quatre (4) réunions avait pour thème « <i>La Sécurité est l'affaire de tous</i> » : <i>questions actuelles sur la contribution des organisations de la société civile à la co-production de la sécurité au Liptako-Gourma.</i> »</p> <p>Cette rencontre virtuelle a connu la participation de trente-trois (33) acteurs dont six (06) panelistes, qui ont eu à explorer et discuter plusieurs axes de la participation citoyenne au secteur de la sécurité, en soulignant les défis et difficultés. Il est notamment ressorti des discussions qu'il faut davantage explorer et envisager cette participation sous tous les axes de la sécurité humaine. Il faudrait par exemple envisager, dans une optique de G/RSS, la formation des jeunes à l'entreprenariat comme un moyen de lutte contre l'enrôlement dans les rangs des terroristes ; mettre en place des cellules de veille citoyenne en matière de lutte contre l'insécurité ; impliquer davantage les femmes et les jeunes dans la mise en œuvre du concept de la coproduction de la sécurité ; créer une synergie d'actions entre OSC au niveau national et des trois frontières ; renforcer la communication sur la question de la coproduction de la</p>

<p><i>(Avec l'appui de NED)</i></p>	<p>sécurité ; renforcer le réseautage des OSC pour une intervention holistique dans le domaine de la sécurité.</p> <p><i>A travers cette activité, le Cidoc a permis de repenser l'adage « La Sécurité est l'affaire de tous » au regard des acquis de la société civile, mais surtout en tenant compte des défis actuels liés au contexte de l'insécurité découlant des activités des groupes armés terroristes.</i></p>
<p>Recherche et analyse sur la sécurité centrée sur les personnes en contexte hybride au Burkina Faso (Etude commanditée par le DCAF)</p>	<p>Cette étude avait pour objectif global d'explorer et expliquer les relations et interactions entre les acteurs étatiques et non étatiques qui fournissent et/ou gèrent et contrôlent, et ceux qui consomment, les services de sécurité et de justice au Burkina Faso. Mise en œuvre entre août 2021 et mars 2022, cette étude s'inscrivait dans le cadre d'une approche plus globale sur la problématique de la sécurité hybride.</p> <p><i>Le Cidoc se positionne comme une organisation active en matière de recherches sur plusieurs thématiques en lien avec son mandat, dont celles relatives au secteur de la sécurité. Sa participation à cette étude lui a permis notamment de contribuer à la production des connaissances essentielles à une participation citoyenne significative dans ce secteur. Les résultats ont fait l'objet d'une publication, articulée autour des cas du Burkina Faso, de la Colombie et de la RD Congo<sup>53</sup>.</i></p>

<sup>53</sup> <https://www.dcaf.ch/hybrid-security-challenges-and-opportunities-security-sector-reform>

**Annexe 2 : Aperçu des contributions des OSC enquêtées dans le Liptako-Gourma (Burkina Faso, Mali et Niger)**

N°	Structure et sigle	Nom et adresse du premier responsable de la structure	Pays	Contributions en matière de gouvernance sécuritaire
1	Coalition des Jeunes pour la Coopération Régionale- CJCR	OUEDRAOGO Rayagnewende Fernand Tél. : +226 74421860 OUAGADOUGOU	Burkina Faso	Sensibilisation des jeunes sur le civisme ; Sensibilisation sur le rôle de la jeunesse en matière sécuritaire.
2	Association Graine de Paix- AGP	SIB Henoc, Secrétaire Exécutif Tél. : +226 70 72 50 48 / 76 04 51 86 Email : <a href="mailto:grainedepaix@gmail.com">grainedepaix@gmail.com</a> / <a href="mailto:henocsib@gmail.com">henocsib@gmail.com</a>	Burkina Faso	Participation à des rencontres conjointes de partage d'expériences et présentation de la situation sécuritaire assorties de recommandations ; Partage des résultats de nos données sur la situation sécuritaire ; Collaboration, depuis 2020, avec les autorités communales pour la mise en place des Comités de Veille et d'Alerte Précoce dans les communes de la province du Poni ; Organisation des sessions de formation sur la prévention et la gestion des conflits au profit des autorités, des éleveurs et agriculteurs, des associations féminines, des

				jeunes, etc ; Sensibilisation et information des acteurs sur la nécessité de la cohésion sociale et du vivre ensemble ; Formation et équipement des noyaux de formateurs sur la promotion de la paix et de la cohésion sociale dans trois communautés de la ville de Gaoua ; Renforcement de capacités ou conduite de plaidoyers pour une meilleure implication des femmes et des jeunes dans les processus de résolution des conflits avec les autorités communales ; Analyse des données relatives aux conflits transfrontaliers, au pastoralisme, aux personnes déplacées internes et l'extrémisme violent ; Collecte de données relatives à la situation sécuritaire dans nos communes d'intervention.
3	Fondation pour la Sécurité Citoyen (FOSEC)	OUEDRAOGO Emile, Directeur Exécutif ; Tél. : +226 25 37 01 14 / 71 65 96 97 E-mail : <a href="mailto:fosecburkina@gmail.com">fosecburkina@gmail.com</a>	Burkina Faso	Contribution à l'organisation du forum national sur la sécurité au Burkina Faso, en tant que membre du comité scientifique ; Participation à l'élaboration de la politique de défense nationale et de sécurité pour le Burkina Faso ; Conduite d'une étude sur " <i>Le niveau de connaissances et d'adhésion des acteurs clés aux principes de bonne</i>

				<p><i>gouvernance du secteur de la sécurité au Burkina Faso, au Mali et au Niger en 2020"</i> ; Conduite d'une étude de cas sur l'élaboration de la stratégie de sécurité nationale de cinq (05) pays africains (Burkina Faso, Libéria, Nigéria, Madagascar et Sénégal) ; Animation des conférences nationales et internationales en lien avec la sécurité et la défense ; Organisation de journées portes ouvertes des forces de défense et de sécurité dans les communes de Cinkansé et Pô ; Organisation de formations au profit des FDS des zones de mise en œuvre des deux projets ; Voyage d'études et de partage d'expériences entre les FDS (Police et gendarmerie) du Burkina dans les communes de Cinkansé et Pô ; Organisation de programmes de mentorat à l'Ecole Nationale de Police ; Organisation de conférences sur l'intégration sociale de l'agent de sécurité : facteur d'efficacité professionnelle sur la Corruption des forces de sécurité : facteur de contre-performance et d'insécurité, sur la Problématique de la sécurité routière : enjeux, défis et</p>
--	--	--	--	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

				perspectives) ; Formation des initiatives locales de sécurité des zones de mise en œuvre des projets ; Dispense de cours dans les écoles primaires sur " <i>la police et la gendarmerie à l'école</i> " à travers des modules « <i>Connaître le policier et le gendarme</i> » ; Conception d'un guide de bonnes pratiques intitulé " <i>Guide de bonnes pratiques : renforcement de collaboration forces de défense et de sécurité (FDS) et population civile</i> " ; Conduite d'actions de plaidoyer et de sensibilisation des populations, des décideurs et des autorités avec les résultats de l'étude.
4	TARTIT	OULD Mohamed Coordonnateur Tél. : +226 76308200 / 76 53 36 83 / 70 00 39 00 / 78 04 82 11 Email : <a href="mailto:associationtartit@gmail.com">associationtartit@gmail.com</a>	Burkina Faso	Contribution à l'élaboration de la politique sécuritaire ; Réalisation des activités de médiation, de prévention et de gestion des conflits ; Monitoring des violations des droits humains.
5	Groupe de Recherche- Action sur la sécurité	TRAORE Ali, Président Email : <a href="mailto:trali200@yahoo.fr">trali200@yahoo.fr</a> / <a href="mailto:grashburkina@gmail.com">grashburkina@gmail.com</a> ;	Burkina Faso	Participation à l'élaboration de référentiels et des textes de lois (PSN, SNPREV, SNLCT, lois) ; Participation au forum sur la sécurité ; Contribution à la vulgarisation de



	humaine (GRASH)	Tél. : +226 70590875	référentiels et de textes de lois ; Contribution à l'évaluation de politiques sur la sécurité sur consultation de l'assemblée nationale ; Conduite d'études sur les normes et politiques sécuritaires ; Contribution aux réflexions pour la création du centre d'études stratégiques du Burkina ; Mise en place de cliniques juridiques et accompagnement de victimes devant des tribunaux en matière de prévention et gestion de conflits ; Appui conseils pour l'élaboration des référentiels et textes ; Conception de brochures en matière de production de sécurité ; Participation aux auditions organisées par le parlement sur les projets de lois ; Organisation de formations sur le contrôle citoyen du secteur de la sécurité ; Participation à des fora et panels sur la sécurité ; Conduite des études sur la contribution des citoyens (Contrôle/surveillance citoyen) ; Monitoring des incidents sécuritaires ; Monitoring et plaidoyer pour la prise en compte des DH en matière de gestion sécuritaire ; Partage des rapports de monitoring avec les institutions (Assemblée, SGDN, CNES).
--	--------------------	----------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

6	Initiative pour un Développement Durable (IDD)	NOBA Seydou, Président Tél. : +226 71275959	Burkina Faso	Formation des ambassadeurs de paix ; Formation sur la police de proximité.
7	Institut Général Tiémoko Marc GARANGO pour la Gouvernance et le Développement (IGD)	Pr. SAIDOU Abdoul Karim ; Directeur Exécutif. Tel : +226 76238371 / (+227) 96 97 18 68. Email : <a href="mailto:danjima.ask@gmail.com">danjima.ask@gmail.com</a>	Burkina Faso	Sondage pour l'évaluation de la perception des burkinabè sur le contexte sécuritaire par le sondage Afrobarometer (2022) ; Organisation de formation sur la réconciliation, la cohésion sociale et le vivre ensemble au Burkina Faso au profit des jeunes dans le programme Jeunes Leaders (PJL) ; Organisation de formation au profit des jeunes sur la prévention et la gestion des Conflits dans le Programme for Youth Politicians in Africa (PYPA) ; Conduite d'une étude sur l'action publique pour lutter contre les violences associées à la jeunesse ; Conduite d'une étude sur les stratégies de résilience des jeunes au Burkina Faso ; Conduite d'une étude sur les Partis politiques et violence associée aux jeunes au Burkina Faso ; Organisation des ateliers de dissémination des résultats du Sondage de Afrobarometer sur les questions sécuritaires.

8	Réseau d'Action Sur les Armes Légères en Afrique de l'Ouest du Burkina Faso- RASALAO/ BF	LIEHOUN/COULIBALY Mariam Coordinatrice Nationale Email : <a href="mailto:rasalao_burkina@yahoo.fr">rasalao_burkina@yahoo.fr</a> Tél. : +226 76560503 / 70518828	Burkina Faso	Contribution à l'élaboration des normes burkinabè en matière de lutte contre les ALPC et les engins explosifs improvisés (EEI) ; Participation à l'élaboration des avant-projets de lois et de décrets sur le régime général des armes au Burkina ; Conduite d'un plaidoyer pour la ratification de la convention de la CEDEAO sur les armes, du TCA, du TIAN et autres textes internationaux par le Burkina Faso ; Exécution des activités d'éducation aux risques liés aux EEI dans les régions du Centre-Nord et de l'Est du Burkina Faso ; Appui de la Commission Nationale de Contrôle des Armes (CNCA) dans la mise en œuvre des actions sur la gouvernance/réforme de la sécurité ; Contribution à l'élaboration des normes en matière de lutte contre les ALPC et les EEI ; Participation à l'élaboration des avants projets de lois et de décrets sur le régime général des armes au Burkina ; Conduite d'un plaidoyer pour la ratification de la convention de la CEDEAO sur les armes, du TCA, du TIAN et autres textes
---	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

				internationaux par le Burkina Faso ; Sensibilisation sur les risques liés aux EEI dans les régions du Centre-Nord et de l'Est ; Sensibilisation sur les dangers liés aux EEI et les ALPC dans les régions des Cascades, du Centre-Nord, du Nord et du Sud-Ouest.
9	Cercle d'Etudes et Formation Civique (CEFOC)	ZOETYANDE Rasmané, Tél. : +226 70955888 Email : <a href="mailto:zoetyande_raso@yahoo.fr">zoetyande_raso@yahoo.fr</a>	Burkina Faso	Conduite de plaidoyer et d'actions d'interpellation des autorités sur la bonne gouvernance ; Participation aux cadres régionaux de concertation et surtout dans les clusters et les rencontres mensuelles de INSO ; Participation aux activités de redevabilité organisées par les autorités étatiques ; Organisation des émissions radios en matière de prévention et de gestion des conflits ; Sensibilisation contre les violences basées sur le genre (VBG) ; Sensibilisation et interpellation des citoyens sur la nécessité d'une harmonie et du vivre ensemble.
10	Réseau Paix et Sécurité pour les Femmes de l'Espace CEDEAO -	SINARE/OUILMA FATIMATA, Présidente 06 BP : 10788 Tél. +226 70 86 00 84 Email : <a href="mailto:fatim.ouilma@gmail.com">fatim.ouilma@gmail.com</a>	Burkina Faso	Médiation entre gouvernement et syndicats sur la gestion et prévention des conflits ; Médiation au niveau communautaire sur la gestion de conflits ; Participation à la collecte des données sur les questions de gouvernance sécuritaire ; Organisation de

	Burkina Faso (REPSFECO - BF)			panels au niveau régional et national sur la sécurité.
11	Le Balai citoyen	BAMBARA Serge Martin, Porte-parole Tél. : +226 78 86 84 84 E-mail : <a href="mailto:smockeyabazon@gmail.com">smockeyabazon@gmail.com</a>	Burkina Faso	Mise en place de cellule de veille sur la sécurité dans la commune de Saaba, en collaboration avec la police et la gendarmerie ; Formation des agents publics de sécurité sur les procédures pénales ; Mise en œuvre des activités de prévention et de gestion de conflits dans la commune de Saaba ; Mise en place de processus de dialogue pour la prévention et la gestion des conflits dans les régions du Sud-Ouest, du Centre-Sud et du Centre-Ouest ; Dépôt d'une plainte de dénonciation du financement du terrorisme auprès du tribunal de grande instance de Ouaga 1 (Dossier toujours pendant) ; Documentation sur les cas d'exactions et de violences exercées sur des populations civiles par les terroristes ainsi que par les éléments des forces étatiques de sécurité ; Organisation de conférences publiques sur la gestion des questions sécuritaires par le gouvernement.

12	Association Burkindi pour le développement de la région du Centre Nord (ABDR/CN)	ZOUNDBOKO Adama Président Tél. : +22670428543 / 78078210 / 67778321 Email : <a href="mailto:zoundboko@gmail.com">zoundboko@gmail.com</a>	Burkina Faso	Monitoring des violations, abus et atrocités en droits humains dans le cadre de la lutte contre l'insécurité ; Participation au cadre de réflexion sur l'insécurité dans la région du Centre Nord regroupant les forces vives de la région ; Rencontre d'échanges avec le Gouverneur du Centre Nord concernant les exécutions sommaires, disparitions forcées, exécutions extra-judiciaires dans ladite région ; Sensibilisation sur la collaboration entre populations (PDI, jeunes et femmes), FDS et VDP ; Conduite de plaidoyers pour la résolution des arrestations arbitraires, exécutions sommaires à domicile par les forces étatiques ; Actions de sensibilisation sur le respect des droits humains dans le cadre de la lutte contre l'insécurité.
13	Centre d'information et de formation en matière de droits humains en	Me SOME Y. Olivier Président Email : <a href="mailto:cifdha.bf@gmail.com">cifdha.bf@gmail.com</a> Tél. : +226 25 50 64 65 / 25 36 75 25 Tél. : +226 76644008	Burkina Faso	Contribution à la formulation des politiques du secteur de la sécurité à travers les auditions de l'Assemblée Législative de transition ; actions de formation, d'interpellation des autorités sur certaines questions sécuritaires ; Participation aux consultations de formulation de politique du secteur de la sécurité ; Sensibilisations sur

	Afrique (CIFDHA)			l'extrémisme violent et la radicalisation ; Renforcement des capacités sur la gouvernance sécuritaire à travers les Universités d'été sur les droits humains (UEDH) ; Analyse des questions de sécurité et publication de nos rapports assortis de recommandations ; Mise à la disposition des rapports au pouvoir public ; Conduite des actions de plaidoyer pour interpeller les décideurs sur les questions sécuritaires.
14	Centre pour la Qualité du Droit et la Justice- CQDJ	OUEDRAOGO Sidwaya Sosthène - PCA Tél. : +226 70184240 Email : <a href="mailto:qualitedudroit.justice@gmail.com">qualitedudroit.justice@gmail.com</a> <a href="mailto:sosthene_ouedraogo@yahoo.fr">sosthene_ouedraogo@yahoo.fr</a> ;	Burkina Faso	Organisation des sessions sur la participation de la société civile à la mise en oeuvre de la politique de sécurité nationale ; Elaboration d'un policy brief sur la nécessité de repenser la formulation des politiques sécuritaires en mettant l'accent sur l'implication de la société civile ; l'Assistance juridique aux personnes victimes d'abus dans le cadre de la lutte contre le terrorisme ; Sensibilisation sur la cohésion sociale et l'accès à la justice des victimes d'abus de la lutte contre le terrorisme ; Monitoring et interpellation des autorités sur les dérives, abus et violations des droits humains dans la lutte contre le

				terrorisme ; Conduite de plaidoyers auprès des acteurs régionaux comme les gouverneurs sur les mesures sécuritaires ; Organisation de formation sur l'implication de la société civile dans le contrôle citoyen du secteur de la sécurité ; Instauration d'un système de formation continue sur le monitoring des cas d'abus dans le cadre de la lutte contre le terrorisme ; Monitoring de l'action des forces armées (étude) ; Evaluation sur la nécessité et la révision des heures de couvre-feu dans la région de l'Est ; Plaidoyer auprès du gouvernorat pour la révision des heures en fonction des localités ; Référencement des cas de violation de droits humains à la CNDH.
15	Union Fraternelle des croyants de Dori (UFCD)	RAMDE François Paul Tél. : +226 24 46 01 51 / 70 24 87 69 Email : <a href="mailto:ufc@ufc-dori.org">ufc@ufc-dori.org</a> / <a href="mailto:ramdefp@gmail.com">ramdefp@gmail.com</a>	Burkina Faso	Contribution à la mise en place et la formation de membres de structures locales de paix ; Sensibilisation des communautés à la coproduction de la sécurité ; Sensibilisation sur le respect des droits humains par les forces de défense et de sécurité, Sensibilisation sur les méfaits de la corruption.



16	Association pour la Tolérance religieuse et le Dialogue intercommunautaire (ATR/DI)	SOURWEMA Issaka Journaliste, communicateur et Chef coutumier Tél. : +226 70369070 Email : <a href="mailto:issounaba@gmail.com">issounaba@gmail.com</a>	Burkina Faso	Participation à une rencontre sur la coproduction de la sécurité avec les acteurs de la sécurité de la commune de Saaba (FDS, personnel de la mairie de Saaba, organisations de femmes et de jeunes, responsables coutumiers et religieux) ; Contribution à la mise en place de cellules villageoises de sécurité dans la commune de Saaba ; Sensibilisation des populations des villages de Saaba sur la coproduction de la sécurité ; Collecte de données sur les situations de conflits (cas de Yirgou et destruction de maquis de Béguédo).
----	-------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

N°	Structure et sigle	Nom et adresse du premier responsable de la structure	Pays	Contributions en matière de gouvernance sécuritaire
1	ASSOCIATION SUBAAHI GUMO (ASG)	BOURY Mahamane Secrétaire Général Tél. : +223 66 73 71 59 Email : <a href="mailto:subaahigumo@yahoo.fr">subaahigumo@yahoo.fr</a>	Mali	Exécution des activités de médiation et de prévention de conflits à Tombouctou ; Conduite d'actions de résolution de conflits et d'instauration d'un climat de paix dans le Cercle de Diré ; Formation des acteurs de la chaîne pénale dans le cadre de leur renforcement pour la mise en œuvre de la justice transitionnelle dans la région de Tombouctou.
2	Collectif des Femmes du Mali (COFEM)	KONATE Nansa Secrétaire Générale Hamdallaye ACI 2000Tél. : +223 790404520 <a href="mailto:knansa@yahoo.fr">knansa@yahoo.fr</a> / <a href="mailto:knansa@gmail.com">knansa@gmail.com</a>	Mali	Participation au séminaire sur les dynamiques d'intégration de la dimension du genre dans le processus électoral et les réformes politiques et administratives au Mali ; Contribution à l'élaboration de la nouvelle loi électorale par rapport à la prise en compte du genre ; Participation au forum de Bamako sur le thème : " <i>Développement local comme facteur de paix et de sécurité</i> " ; Contribution à la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger en 2016 ; Contribution à

				la mise en œuvre de l'Accord de Paix relatif aux programmes de Désarmement, Démobilisation, Réintégration (DDR) ; Renforcement des capacités des femmes pour combattre la Violence à l'égard des femmes dans les situations de conflits et post-Conflits ; Renforcement de capacités des femmes sur la résolution 1325 et la loi 052 du 18 décembre 2015 ; Mise en œuvre des actions sur le processus Désarmement, Démobilisation, Réintégration (DDR) ; Actions de sensibilisation, d'informations et de plaidoyer sur la sécurité.
3	Association MUSOW DEME TON- AMDT	TRAORE Kalifa Président Nioro du Sahel Email : <a href="mailto:associationmusowdemeton@gmail.com">associationmusowdemeton@gmail.com</a> Tél. : +223 79258469 / 69464270	Mali	Conduite des actions de médiation entre éleveurs et agriculteurs ; Formation sur la prévention et la gestion des conflits ; Sensibilisation sur le concept de police de proximité
4	Réseau National pour l'Eveil Démocratique et	HAMIDOU Yacouba Président Bamako ATTBougou Niamana	Mali	Formation de 100 jeunes de Ségou et de Koulikoro sur le processus de DDR/RSS à mettre en place et la participation des jeunes (filles et garçons) ; Organisation d'un atelier

	Patriotique (RENEDEP)	Email : <a href="mailto:renedepym@yahoo.fr">renedepym@yahoo.fr</a> / <a href="mailto:renedepmopti@gmail.com">renedepmopti@gmail.com</a> Tél. : +223 72606846 / 76 22 7524		de partage sur les mécanismes du secteur de la sécurité en vue d'accompagner les réformes en cours ; Organisation des dialogues communautaires sur la sécurité dans les cercles de Bourem, Gao et Ansongo ; Conduite d'un plaidoyer à l'endroit de la commission défense du Comité National de la Transition (CNT) ; Conduite de plaidoyer dans le cadre d'un programme « Avenir Juste » ; Formations des Comités Consultatifs de Sécurité mis en place avec le Commissariat aux Réformes du Secteur de la sécurité ; Formation des Comités Consultatifs de Sécurité mis en place dans les zones conflictuelles.
5	ONG Association des femmes pour les initiatives de Paix - AFIP	MAIGA Fatoumata Email : <a href="mailto:fatimafip@yahoo.fr">fatimafip@yahoo.fr</a> / <a href="mailto:zenmaiga@yahoo.fr">zenmaiga@yahoo.fr</a>	Mali	Contribution à l'élaboration de la politique nationale sur la réforme de la sécurité et son plan d'actions ; Participation à l'Élaboration des plans d'actions de la Résolution 1325 et de la convention de la CEDEAO sur les armes légères et de petits calibres ; Contribution à la vulgarisation de la convention de la CEDEAO sur les armes, la charte des partis politiques et la politique nationale sur la réforme du secteur de la

				sécurité ; Sensibilisation des acteurs majeurs dans la mise en œuvre de la politique nationale sur la réforme de la sécurité ; Sensibilisation des populations sur le rôle collectif et individuel de chaque citoyen dans la sécurisation du terroir ; Facilitation dans la détection des caches d'armes et leurs destructions ; Facilitation de la négociation entre communautés en crise.
6	ONG Carrefour Développement (CAR.D)	DIN Idrissa Directeur Exécutif Bamako / Doumanzana Email : <a href="mailto:card@afribornemali.net">card@afribornemali.net</a> Tél. : +223 66710163	Mali	Intermédiation sociale autour de la prévention et gestion des conflits communautaires ; Accompagnement des Personnes Déplacées Internes ; Formation sur la prévention et gestion des conflits ; Information et sensibilisation des populations en matière de prévention et gestion des conflits ; Réalisation des missions de suivi et évaluation sur la prévention et la gestion des conflits ; Sensibilisation des communautés en matière de gestion des conflits.
7	Cadre de Promotion et d'Echange des Initiatives Jeunes	DIARRA Kadidia Rita Présidente (Réside à Mopti)	Mali	Participation aux cadres de dialogue communautaire ; Participation aux rencontres régionales des organisations de la société civile et les forces de défenses et de

	pour la Stabilité abrégée CAPRECIS- JEUNES	Email : <a href="mailto:laruthrita@gmail.com">laruthrita@gmail.com</a>		sécurité ; Sondage sur l'état des lieux de la sécurité au centre du MALI ; Formation de groupement de femmes et jeunes sur la RSS ; Formation sur la résolution des conflits et la médiation ; Orientation des jeunes vers l'entreprenariat et vers les secteurs de l'emploi.
8	Initiative Sahélienne de Recherche et d'Analyse pour la Transformation du Conflit- ISRATC	SIDIBE Souleymane Satigui Président Email : <a href="mailto:souleymanesatiguais@gmail.com">souleymanesatiguais@gmail.com</a> Tél. : +226 66765820	Mali	Contribution à l'amélioration de la politique de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent ; Formation sur le processus de DDR, les Armes lourdes et petits calibres, ainsi que des restes de guerre et engins explosifs improvisés ; Monitoring des incidents sécuritaires depuis 2021
9	ONG AMAAN GOURMA- ONG / AG	AG WATANE Abdoul Mib Directeur exécutif Gao château extension sud Tél. : +22377639251 Email : <a href="mailto:cp.gourma015@gmail.com">cp.gourma015@gmail.com</a>	Mali	Formation des comités communaux de sécurité dans les cercles d'Ansongo et Gao ; Redynamisation des comités de gestion pacifique des conflits dans les communes de Tessit, Soni Ali Ber et N'Tillit ; Formation des comités communaux de sécurité sur la gestion pacifique des conflits liés à l'exploitation des ressources naturelles ; Plaidoyer pour l'inclusion des jeunes et les femmes dans les mécanismes de gestion de

				sécurité dans les cercles de Gao et d'Ansongo.
10	WANEP Mali	<p>TOGOLA Mahamady          Coordinateur National          Mail :  <a href="mailto:mtogola@wanep.org">mtogola@wanep.org</a> /  <a href="mailto:mahamadytogola@gmail.com">mahamadytogola@gmail.com</a></p>	Mali	<p>Participation au processus d'élaboration de la politique nationale de la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme au Mali ; Participation à la validation de la stratégie nationale de la réforme du secteur de la sécurité et son plan d'action 2022-2024 ; Contribution à la mise en place et l'opérationnalisation des comités consultatifs de Sécurité (CCS) dans 13 communes et 8 régions administratives du Mali ; Contribution à la mise en œuvre des politiques du secteur de la sécurité en tant que membre du Comité Consultatif de Sécurité Régional (CCSR) ; Participation à l'évaluation de la politique nationale de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme au Mali ; Participation à l'évaluation et de la Réforme du secteur de la sécurité ; Organisation de sessions de formation dans le cadre de la police de sécurité au bénéfice des FDS et des populations civiles ; Formation des FDS sur la police de proximité ; Conduite des</p>

				<p>médiations entre les femmes de Ansongo aboutissant à la mise en place d'un cadre de concertation des faitières des organisations féminines ; Appui-conseils aux CCS pour la mise en œuvre de leur plan d'actions ; Contribution à la promotion de la police de proximité à travers des émissions radios regroupant FDS et populations ; Organisation des campagnes d'information et de sensibilisation sur le renforcement de la collaboration entre FDS et populations ; Formation sur la police de proximité, le rôle de la société civile dans la gouvernance du secteur de la sécurité ; Information et sensibilisation sur le mandat des comités consultatifs de sécurité ; Formation sur le plaidoyer et lobbying ; Conduite d'études sur le niveau de perception des populations sur les acteurs du secteur de la sécurité ; Mise en place d'un Système National d'alerte précoce avec des rapports mensuels ; Assurer la veille politico sécuritaire avec des rapports bimensuels ; Conduite des actions sur la gestion des questions sécuritaires en insistant sur le respect des droits humains</p>
--	--	--	--	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



				<p>dans la promotion d'une bonne gouvernance du secteur de la sécurité ; Partage des résultats des données du Système d'alerte avec les citoyens et les pouvoirs publics ; Alerte des autorités sur la fréquence de certains incidents et les risques d'embrasement ainsi que des recommandations pour une réponse rapide et adéquat aux défis identifiés.</p>
11	<p>Initiative Maliennne d'Appui au Développement Local (IMADEL)</p>	<p>DIALLO Mamoudou Abdoulaye Directeur Exécutif : Bamako Hamdallaye ACI 2000 Rue 220-Porte 339; BPE 2244, Tél. : +223 20 79 98 40/66 78 73 85/71 71 85 85 E-mail : <a href="mailto:imadel@imadel-mali.org">imadel@imadel- mali.org</a> / <a href="mailto:imadelmopti@yahoo.fr">imadelmopti@yahoo.fr</a></p>	Mali	<p>Organisation de dialogues inclusifs et participatifs pour la prévention et la gestion des conflits locaux (34 dialogues entre 2020 et 2022) ; Mise en œuvre des actions sur la stabilisation sécuritaire du cercle de Koro ; Conduite des actions de médiation ayant abouti à la signature de quatre (4) accords de réconciliation entre les communautés peulhs et dogons à Koro et un (1) accord verbal ; Organisation de 34 dialogues inclusifs et participatifs de médiations intercommunautaires pour la prévention, la gestion et la résolution de conflits locaux ; Organisation des missions de médiation dans les localités de Farabougou et Toguere Coumbé respectivement dans les régions de</p>

				<p>Ségou et Mopti ayant permis la levée des blocus imposés par les groupes armés radicaux ; Renforcement de capacités des jeunes de 10 à 19 ans (scolarisés et non scolarisés) pour porter les messages de paix et de sécurité au près de leurs pairs et des parents, à travers des sketches, des activités sportives, des sessions de sensibilisation, des émissions radios ; Financement d'activités génératrices de revenus (AGR) des jeunes pour lutter contre leur enrôlement au sein des groupes armés ; Organisation de sessions de formation des membres des comités communaux de réconciliation, des jeunes et leaders communautaires sur le plaidoyer et les techniques de communication pour la paix et la sécurité ; Renforcement de capacités en communication et plaidoyer des membres des comités de gestion ; Renforcement de capacités sur la paix, la réconciliation et le vivre ensemble ; Documentation sur le retour du village de Dioungani sur son site après 2 ans d'abandon pour cause d'insécurité ; Contribution à la signature des accords de paix entre les</p>
--	--	--	--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

				peulhs et les dogons dans le cercle de Koro, à Dioungani, Madougou, Dinangourou et Youdiou ; Monitoring des incidents sécuritaires suivi de 04 accords de paix dans le cercle de Koro.
12	ONG Think Peace (Pensons Paix)	FOMBA Abdoul Kassim Coordonnateur national, Consultant Chercheur - Jeunesse/Violence/Extrémisme Violent Tél. : +223 66722668 / 79959269 Email : <a href="mailto:ak.fomba@thinkpeace-sahel.org">ak.fomba@thinkpeace-sahel.org</a>	Mali	Contribution à l'élaboration du nouveau plan d'action 2021-2025 de la politique nationale de Politique Nationale de Prévention, de lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme (PNPLEVT) ; Contribution à la mise en œuvre du plan d'actions de la PNPLEVT ; Organisation des assemblées citoyennes au niveau de l'ensemble des régions du Mali pour la collecte des préoccupations des communautés ; Contribution à l'élaboration et l'adoption des quatre projets de textes en application de la loi n°2016-008 du 17 mars 2016 portant loi uniforme relative au blanchement des capitaux et au financement du terrorisme ; Contribution à l'élaboration du document de politique nationale du suivi post-carcéral ; Rencontres d'échanges avec les communautés (jeunes et femmes) sur la sécurité communautaire ; Rencontres de

				<p>conciliation communautaire, de médiation, tribune d'échange et de réconciliation entre les communautés et formations des jeunes et des femmes ; Formation des conseillers à la sécurité auprès des gouverneurs sur les mécanismes d'alerte précoce et la collecte des informations sécuritaires ; Formation de 400 agents pénitentiaires ; Renforcement de capacités des FDS et acteurs de la chaîne pénale sur les mécanismes d'interpellation, d'arrestation et garde à vue et du jugement ; Conduite d'une étude sur l'harmonisation des politiques publiques sur la sécurité, l'extrémisme violent et le terrorisme ; Production de rapports hebdomadaires sur la sécurité des zones d'intervention.</p>
13	<p>Centre d'assistance et de promotion des Droits Humains (CapDH)</p>	<p>DIARRA Négueting Directeur exécutif Bamako, Kalaban Coura Tél. : +223 75 15 00 70 / 20 28 39 04 / 65 29 14 00 Email : <a href="mailto:capdhmali8@gmail.com">capdhmali8@gmail.com</a></p>	Mali	<p>Conduite des actions de plaidoyer pour le renforcement du cadre juridique de promotion et de protection des droits de l'homme ; Participation à la validation des avant-projets de loi portant code pénal et code de procédure pénale et des processus d'élaboration des avant-projets de Constitution et de loi portant lutte contre l'esclavage et pratiques analogues ; Conduite</p>

				<p>des actions de plaider pour l'application des textes de promotion et de protection des droits de l'homme ; Contribution à l'élaboration d'un avant-projet de loi portant lutte contre l'esclavage et pratiques analogues ; Mise en œuvre des activités de prévention et de gestion des conflits notamment la médiation communautaire et la conciliation par les parajuristes ; Renforcement de capacités des agents des unités d'enquêtes, de l'administration pénitentiaire et de la justice ; Dotation des centres de détention de lampadaires solaires pour renforcer leur sécurité et des forages d'eau pour améliorer les conditions de vie des détenus ; Organisation des journées d'échanges entre les populations et les acteurs de la chaîne pénale pour favoriser la restauration d'un climat de confiance et de bonne collaboration entre la justice et les justiciables ; Conception d'un outil pédagogique de formation en gestion et prévention des conflits dénommé "Objectif Paix Mali" ; Information et sensibilisation à travers les relais communautaires</p>
--	--	--	--	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

				<p>(parajuristes) sur les droits de l'homme, la paix et le vivre ensemble ; Réalisation d'une étude d'identification des obstacles et contraintes relatifs à la non adoption de l'avant-projet de loi sur les VBG et la cartographie des acteurs à impliquer en faveur de l'adoption de ladite loi ; Monitoring des droits de l'homme dans les lieux de privation de liberté en vue de contribuer à relever les cas d'abus et de violations des droits de l'homme ; Conduite des actions de plaidoyer contre la torture et autres mauvais traitements des personnes privées de liberté ; Conduite d'actions pour le renforcement du cadre juridique de promotion et de protection des droits humains au Mali ; Conduite d'une évaluation sur l'accès à la justice ; Monitoring sur les droits de l'homme et les violences basées sur le genre.</p>
--	--	--	--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

N°	Structure et sigle	Nom et adresse du premier responsable de la structure	Pays	Contributions en matière de gouvernance sécuritaire
1	APAISE NIGER-AN	RABIA Djibo MAGAGI Coordinatrice Tél. : +227 96962565 / 90898929 Email : <a href="mailto:apaise2018@gmail.com">apaise2018@gmail.com</a>	Niger	Formation des femmes en médiation et en gestion des conflits
2	Réseau Panafricain pour la Paix, la Démocratie et le Développement (REPPAD)	SEYDOU Abdoulaye Président Niamey-Niger ;  Tél. : <a href="tel:+22797957107">+227 97 95 71 07</a> Email : <a href="mailto:reppad@gmail.com">reppad@gmail.com</a> <a href="mailto:niger@reppad.org">niger@reppad.org</a> <a href="mailto:hamadoualiaboubacar@gmail.com">hamadoualiaboubacar@gmail.com</a>	Niger	Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre de la Stratégie de Sécurité de Proximité 2022-2026 ; Contribution à la mise en place des observatoires de veille citoyenne, de droit de l'homme et de la paix ( <i>composés des organisations des jeunes et des femmes, les Chefs traditionnels, les OSC, les élus locaux, les services techniques déconcentrés et les Forces de Sécurité Intérieure</i> ) ; Monitoring de violations des droits humains ; Appuis-conseils et orientations des personnes victimes ; Règlement des conflits à travers les observatoires ; Formations des FSI, des

				<p>Chefs Traditionnels, des élus locaux et des communautés ; Appuis-conseils en matière de production de la sécurité à la Commission Nationale des Droits Humains dans le cas de l'exécution de 102 personnes à Inates ; Sensibilisation des communautés sur la nécessité de collaborer avec les FSI dans la lutte contre le terrorisme à travers les observatoires ; Formations sur les droits humains et le droit international humanitaire, les techniques de production agricole, la gouvernance démocratique, l'accès à la justice et les voies de recours ; Mise en œuvre des activités d'autonomisation des femmes ; Conduite des plaidoyers pour le rehaussement du budget alloué à la santé et des appuis aux élèves dans le domaine de l'éducation ; Conduite d'une étude sur les obstacles liés à la gratuité des soins des femmes enceintes et des enfants de 0 à 5 ans ; Monitoring des violations des droits humains à travers le centre des droits de l'homme et les observatoires mis en place dans les communes touchées par les conflits ;</p>
--	--	--	--	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



				Sondage sur la perception des populations sur les questions d'intérêt national notamment celles sécuritaires depuis 2021.
3	Action pour la Promotion de la Paix la Bonne Gouvernance et le Développement (A.P.B.G.D - NAGARI)	BAOUADA Moussa Niamey/Niger Email : <a href="mailto:ongnagari@gmail.com">ongnagari@gmail.com</a> Tél. : +227 90 73 76 86 / 96 27 40 89	Niger	Organisation d'une caravane et d'un forum de paix ; Formation des acteurs communautaires et FDS sur les politiques sécuritaires ; Formation des communautés sur la gestion non violente des conflits et la sécurisation des ressources partagées ; Contribution à la mise en place des cadres de dialogue multi-acteurs et animation des séances de dialogue ; Formation et accompagnement des structures de base cofob , cofocom et cofodep dans leurs taches ; Formation des jeunes sur l'extrémisme violent.
4	Cercle de Réflexion et d'Action pour un Développement Local Innovant - Cercle Dev	WALI Maimou Présidente Tél. : +227 90193253 / 96848521 Email : <a href="mailto:contact@cercledev.org">contact@cercledev.org</a>	Niger	Formation de 120 jeunes médiateurs dans les communes de banibangou, tera, ayarou et bankilaré ; Formation des FDS sur les droits humains, sur la radicalisation et l'extrémisme violent ; Organisation des thé-débats avec les FDS et les jeunes ; Renforcement de capacités des comités de veille ou d'alerte.

5	Mouvement des Jeunes pour le Développement et l'Education Citoyenne-MOJEDEC	MAHAMANE Mahamadou Balkissou Présidente <a href="mailto:balkissou@mojedec.org">balkissou@mojedec.org</a> / <a href="mailto:mojedec@yahoo.fr">mojedec@yahoo.fr</a>	Niger	Contribution à l'élaboration de la stratégie de sécurité de proximité 2022-2026 ; Plaidoyer pour la prise en compte de la stratégie nationale de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent dans le plan de développement communal de Sakoirra ; Organisation des sessions de dialogue entre les FDS et les communautés sur la gouvernance sécuritaire participative ; Contribution à l'amélioration des liens de confiance et de collaboration entre FDS et population ; Monitoring des abus et violations des droits humains par les FDS ; Organisation des sessions de dialogue sur les défis sécuritaires locaux,
6	Réseau progrès et développement humaine du Niger (ONG REPRODEVH NIGER)	GARBA Illou Almoctar PRESIDENT Email : <a href="mailto:reprodevhniger@gmail.com">reprodevhniger@gmail.com</a> Tél. : +227 93468486 / 95222416	Niger	Contribution / participation à la formulation des politiques du secteur de sécurité ; Conduite d'une étude sur l'évaluation des écoles fermées au Niger et classes pailotes ; Sensibilisation et soutien aux personnes déplacées interne au nord de Tillabéri ; Elaboration d'un rapport alternatif sur les violations des droits humains
7	Collectif pour la Défense du Droit	OUMANI Moustapha Kadi, Président	Niger	Contribution à l'élaboration de la stratégie nationale de lutte contre la radicalisation et

	à l'Energie (CODDAE)	Email : <a href="mailto:mustaphakadi@yahoo.fr">mustaphakadi@yahoo.fr</a> Tél. : +227 96 96 82 55		l'extrémiste violent ; Organisation d'activités de prévention et de gestion des conflits au Festival pour la Concorde et la Cohésion Sociale (FECCOS),
8	Ong WARAKA	MAMADOU GONI Boukar Issoufou Email : <a href="mailto:warakaniger@gmail.com">warakaniger@gmail.com</a> Tél. : +227 91407022 +227 91 00 89 22 / 91 40 70 22	Niger	Conduite des actions de médiation en matière de prévention et de gestion des conflits,
9	West Africa Network For Peacebuilding (WANEP NIGER)	GBEDEY Clément Kocou Email : <a href="mailto:wanepniger@wanep.org">wanepniger@wanep.org</a>	Niger	Participation à la formulation des politiques pour la protection des civils en zone d'insécurité ; Contribution à la mise en œuvre et l'évaluation de la politique de sécurité ; Collaboration avec les parlementaires pour une proposition de lois pour le dédommagement des civils en zone de conflits ; Mise en œuvre des activités en matière de prévention et de gestion des conflits avec les comités de paix au niveau communal pour la résilience communautaire ; Fourniture des informations d'incidents ou de menaces aux services de sécurité à travers

				le système d'alerte précoce ; Mise en place et formation des comités locaux de paix pour la co-production de la sécurité ; Renforcement de capacités des structures locales, villageoises et communales ; Edition des policy briefs sur les actualités ; Conduite des actions de plaidoyer auprès des autorités pour la prise en compte des couches vulnérables dans la politique décisionnelle de l'état.
<b>10</b>	Coordination nigérienne pour l'éducation à la non-violence et à la paix (CNENVP)	ALMOUSTAPH MOUSSA - Président	Niger	Formation sur la protection sécuritaire des femmes et des jeunes ; Organisation de la quinzaine nigérienne de la non-violence et de la paix dans le cadre de la journée internationale de la paix et de la journée internationale de la Non-violence.
<b>11</b>	Actions pour l'entrepreneuriat et le développement - APED	AMADOU Salifou Coordonnateur National Email : <a href="mailto:apeidniger2015@gmail.com">apeidniger2015@gmail.com</a> Tél. : +227 96983479	Niger	Elaboration d'un rapport sur les questions sécuritaires ; Conduite d'une étude sur la perception des jeunes de la gouvernance sécuritaire du département de Filingue ; Conduite d'une action de plaidoyer avec les résultats de l'étude.
<b>12</b>	ONG Action pour le Développement et la Promotion de	HABOUBACAR Aouï Idrissa	Niger	Conduite d'actions conjointes sur la gouvernance sécuritaire ; Participation à des

	la Communication pour un Changement de Comportement (AD/CCC NIGER)	Email : <a href="mailto:issakaaoui@yahoo.com">issakaaoui@yahoo.com</a> Tél. : +227 96 32 34 68		activités de renforcement de capacités sur les questions de gouvernance sécuritaire
13	Association Nigerienne pour l'Eradication des Discriminations Humaines (ANEDH-Izubune)	IBRAHIM Elh Habibou Président Bureau Exécutif National Email : <a href="mailto:anedhizubune@gmail.com">anedhizubune@gmail.com</a> Tél. : +227 96962436 / 80111132 / 90304888	Niger	Organisation de caravanes de sensibilisation sur la paix et la sécurité ; Organisation de journées citoyennes d'éducation civique des populations sur la prévention et la gestion des conflits ; Organisations des rencontres d'échanges sur les questions sécuritaires
14	ONG Dénommée "Action pour le Développement et la Promotion de la Race Bovine Kouri" (ADPRBK-Kouri)	MADOU Abba Koura Président Email : <a href="mailto:ongkouri@yahoo.fr">ongkouri@yahoo.fr</a> Tél. : +227 96539174	Niger	Participation et contribution aux fora humanitaires de OCHA pour le partage des informations sur la situation sécuritaire ; Participation à la réconciliation des Peulhs et Boudouma suite à un conflit meurtrier ; Organisation des dialogues intercommunautaires sur le vivre ensemble ; Sensibilisation des populations locales à organiser des prières collectives pour le retour de la paix à travers la lecture du Saint Coran ; Sensibilisation de 3637 personnes sur la prévention des conflits et la culture de

				la paix à travers des caravanes de sensibilisation sur la cohésion sociale ; Organisation des dialogues intercommunautaires dans 5 communautés : Toubou, Arabe, Kanori, Boudouma et Peulh ; Organisation d'une caravane de réconciliation entre les Peulhs et les Boudouma dans 20 villages dont 10 villages Peulhs et dix (10) villages Boudouma ; Sensibilisation des populations déplacées du lac Tchad sur la culture de la paix ; Mise en contact des chefs des villages avec le Gouverneur sur la gestion de la sécurité.
15	Association Nigérienne pour la Défense des Droits de l'Homme (ANDDH)	ADAMOU Sita Président National du BEN Niamey - Niger Tél. : +22797193660/9028175 4 Email : <a href="mailto:sitaboubon@yahoo.fr">sitaboubon@yahoo.fr</a> / <a href="mailto:barka.luttet_jeux@yahoo.fr">barka.luttet_jeux@yahoo.fr</a>	Niger	Participation aux réflexions et validations des politiques sécuritaires ; Formation des FDS sur les droits de la femme et de l'enfant dans les Zones de Conflits ; Formation des agents de la police nationale dans le cadre de la police de proximité avec COSP ; Appui-conseils dans le cadre des travaux de réflexions de la Commission Nationale pour la Collecte et le Contrôle des armes illicites au Niger (CNCCAI) ; Sensibilisation des communautés pour leur contribution à la co-production de la Sécurité à travers une

				franche collaboration avec les FDS ; Elaboration de rapports sur les faits sécuritaires ; Transmission des rapports sur les incidents sécuritaires aux institutions publiques ; Sensibilisation pour le renforcement de la collaboration entre les FDS et les communautés locales,.
16	Association Nigérienne pour la Dynamisation des Initiatives Locales - ONG KARKARA	MAGAWATA M. Moumouni Secrétaire Exécutif BP : 2045 Niamey, Niger ; Email : <a href="mailto:coordkarkara@yahoo.fr">coordkarkara@yahoo.fr</a> Tél. : + 227 96 97 50 49 / + 227 90 90 98 07	Niger	Appui à l'organisation des réunions de comité élargi de sécurité au niveau des départements par le projet NEXUS trois frontières ; Appui à l'organisation des fora et des festivals (culture) sur la paix ; Sensibilisation des communautés sur la cohésion sociale par les organisations de Suivi de la Vulnérabilité (Comité de paix) dynamisées par le projet ; Contribution à la mise en place d'un réseau de formateurs en prévention et gestion de conflits ; Formation sur les droits de l'homme et particulièrement les droits des femmes des comités locaux de paix, des comités locaux de concertation et de dialogue, les Systèmes communautaires d'Alerte Précoce et les Comités de Gestion des infrastructures sur la prévention et la gestion non violentes des conflits ;

				<p>Formation des élus locaux sur les outils de redevabilité ; Accompagnement des élus locaux dans l'élaboration de budget sensible genre et conflits ; Mise en œuvre des activités sur la stabilisation et consolidation de la paix en lien avec l'insertion/l'autonomisation des jeunes et des femmes déplacés, autochtones et des migrants ; Contribution à la construction des infrastructures pour l'amélioration de la qualité des prestations sanitaires ; Conduite de campagnes de sensibilisation « <i>Zéro tolérance sur les violences sexuelles, les VBG et sur les droits des femmes en situation de conflit</i> » ; Conduite d'une étude intitulée « <i>Initiative d'évaluation de la vulnérabilité et de la résilience pour lutter contre l'Extrémisme violent (VRAI)</i> » à Diffa et Tillabéri ; Restitution des résultats de l'étude auprès des autorités locales de Diffa et Tillabéry, la société civile et les partenaires techniques et financiers.</p>
17	Synergie des actions communautaires	OUMAROU Boubacar	Niger	<p>Sensibilisation des jeunes à la cohésion sociale et la promotion de la paix ; Appui aux personnes vulnérables dans la lutte contre la</p>



	pour un développement rural intégré et durable - ONG SYCADEV	Email : <a href="mailto:ongsyncadev2019@gmail.com">ongsyncadev2019@gmail.com</a> Tél. : +227 96554223 / 90972027 / 95 77 72 57		radicalisation ; Conduite d'une étude sur le partage des ressources naturelles entre les déplacés et les autochtones ; Identification des besoins des personnes impactées par la crise.
18	Soutien à l'Education Nationale et au Développement - SEND	Abdoul Kadri Sabit ATTO	Niger	Sensibilisation sur le comportement à tenir face aux terroristes ; contrôle citoyen sur l'action publique,
19	Association Nigérienne de lutte contre la Mendicité et pour la Réinsertion Professionnelle des Jeunes-Mendiants (ANRPJM)	ALI ABOUBACAR Ramatou, Président, Niamey (Niger) Email : <a href="mailto:ramatouab@gmail.com">ramatouab@gmail.com</a> / <a href="mailto:anrpjm@gmail.com">anrpjm@gmail.com</a> Tél. : +227 99569930	Niger	Sensibilisation des Jeunes sur l'extrémisme violent ; Participation au forum régional sur la sécurité et les droits de l'homme avec ACDIEF du Togo
20	ONG Initiatives & Actions	ISSOUFOU Mataram Secrétaire exécutive <a href="mailto:ngo.adli@ong-adli.org">ngo.adli@ong-adli.org</a> Tél. : +227 21 76 72 67/ 96 58 76 06	Niger	Participation aux réunions de collecte de données pour l'élaboration de la stratégie nationale de prévention de l'extrémisme violent et la radicalisation ; Participation aux comités de paix et de sécurité au niveau local ; Formation des conseillers communaux sur

				<p>l'extrémisme violent ; Formation des jeunes et femmes sur la prévention de l'extrémisme violent ; Formation et sensibilisation des comités de gestion concertée sur la gouvernance des ressources partagées ; Organisation de campagnes de sensibilisation sur la prévention des conflits et de l'extrémisme violent.</p>
--	--	--	--	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



**Cité SOCOGIB Ouaga 2000, Villa N°157**

09 BP 753 Ouagadougou 09, Burkina Faso.

Téléphone : +226 25505443. E-mail : [infocidoc@yahoo.fr](mailto:infocidoc@yahoo.fr) – [infocidoc@centrecitoyen.org](mailto:infocidoc@centrecitoyen.org)

*Récépissé N°00000527501 du 26 Mars 2019 - IFU N° 00073032Y*

Site web: [www.centrecitoyen.org](http://www.centrecitoyen.org)